

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires: Comprend des textes en anglais.

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						

L'Enseignement Primaire

FEVRIER 1899

6



CHRISTOPHE COLOMB

SEUL PORTRAIT VÉRITABLE ATTRIBUÉ À ANTONIO DEL RINCON

PÉDAGOGIE

De l'enseignement de l'histoire à l'école primaire (1)

I. Pourquoi l'enseignement de l'histoire du Canada est-il obligatoire à l'école primaire?—II. Pourquoi faut-il introduire dans l'enseignement de l'histoire à l'école primaire des notions d'histoire générale?—III. D'après l'idée que vous vous faites de l'objet de l'enseignement de l'histoire à l'école primaire, montrez à quelles conditions doivent répondre des programmes bien appropriés aux trois cours réglementaires?—IV. Quelles méthodes suivez-vous dans l'enseignement de l'histoire dans votre école ou dans votre classe? Donnez des exemples.

(Conférence pédagogique.)

I.—Il y a dans notre nature un fonds de curiosité qui nous pousse sans cesse à chercher, à connaître ce qui s'est passé sur la terre avant nous, et aussi ce qui s'y passe encore de nos jours. Qu'était autrefois le pays que nous habitons, comment vivaient nos pères, quelle était leur condition, quelles luttes ont-ils soutenues pour conserver ou reconquérir leur liberté? Autant de questions qui se posent à nous et que nous cherchons naturellement à résoudre, soit par la lecture, soit par la conversation avec des gens plus âgés ou plus instruits. Personne n'échappe à cette curiosité, l'enfance peut-être moins encore que l'âge mûr. Voyez quel plaisir prennent les enfants à se rassembler autour d'un vieux soldat et à écouter les récits de ses voyages ou de ses batailles. L'étude de l'histoire répond donc à un besoin de notre nature, à un besoin de connaître qui nous anime tous, grands et petits, ignorants et savants.

Nos anciens programmes donnaient bien peu satisfaction à ce sentiment de curiosité. Si l'on excepte l'histoire sainte—qui se rattachait à l'enseignement religieux et qui doit nécessairement s'y rattacher—toutes les matières de ce programme, la lecture, l'écriture, la grammaire, le calcul étaient plutôt des instruments d'étude que des connaissances proprement dites. Nos règlements scolaires, en mettant l'histoire et la géographie du Canada au nombre des matières de l'enseignement primaire, a donné quelque aliment à la curiosité naturelle de nos élèves.

Mais nous nous proposons de montrer ici que l'enseignement de l'histoire n'a pas seulement pour but l'acquisition d'une connaissance positive, mais qu'il en a un autre plus noble et plus élevé. C'est un enseignement éminemment éducatif, dans l'acception la plus étendue que l'on puisse donner à ce mot.

Au point de vue intellectuel, il ne s'adresse pas seulement à la mémoire, il met en jeu les facultés de réflexion, de comparaison et surtout de jugement. En effet, si l'histoire est bien enseignée, si le maître fait avec ses élèves et

(1) Reproduit de *L'École et la Famille* et adapté aux écoles canadiennes par C.-J. Magnan.

dans la mesure de leur force intellectuelle " la philosophie de l'histoire, " s'il recherche avec eux les effets et les causes, cette étude sera incontestablement pour eux le meilleur moyen d'acquérir un jugement sûr et droit. Si l'enfant est habitué à comparer les différentes époques, si l'on a soin de le mettre en garde contre les anachronismes qui se produisent si facilement dans son esprit, il s'habitue insensiblement et peu à peu à réfléchir et à tirer des conséquences de toutes ses études et de ses lectures personnelles.

L'enseignement de l'histoire n'est pas moins utile au point de vue moral. " L'histoire, dit Rollin, quand elle est bien enseignée devient une école de morale pour tous les hommes. Elle décrie les vices, elle démasque les fautes, elle dissipe les préjugés populaires ; elle dissipe le prestige enchanteur des richesses et de tout ce vain éclat qui éblouit les hommes, et démontre par mille exemples, plus persuasifs que tous les raisonnements, qu'il n'y a de grand et de louable que la probité. De l'estime et de l'admiration que les plus corrompus ne peuvent refuser aux grandes et belles actions qu'elle leur présente, elle fait conclure que la vertu est donc le véritable bien de l'homme et qu'elle seule le rend véritablement grand et estimable." Il nous a semblé qu'il était impossible de mieux dire et de mieux faire ressortir les avantages de l'étude de l'histoire pour le perfectionnement moral de l'homme et de l'enfant.

Mais le principal avantage de cet enseignement, celui qu'aucun autre ne peut lui disputer, c'est de contribuer à faire naître et à développer chez l'élève le sentiment patriotique. On l'a dit avant nous. " On n'aime bien que ce qu'on connaît." Pour aimer la patrie, il faut donc la bien connaître. Or, la patrie, telle qu'elle est constituée de nos jours, n'est que la résultante des luttes soutenues par nos pères depuis l'origine.

Elle a eu des époques de triomphe et de gloire ; elle a eu aussi, hélas ! ses époques de malheurs et de revers. Nous l'aimons pour ses gloires et ses triomphes ; nous l'aimerons surtout pour ses malheurs et ses souffrances. En lisant le récit de tout ce que nos pères ont souffert, en songeant à tout le sang qu'ils ont versé pour conquérir la liberté, nous nous montrerons plus jaloux de conserver ce précieux trésor afin de le transmettre intact à nos fils.

Utile à tous les hommes, l'histoire l'est encore plus aux nations qui, comme la nôtre ont adopté le gouvernement représentatif. Lorsque tout citoyen exerce une portion de la souveraineté, lorsqu'il tient dans sa main, avec son bulletin de vote, une partie des destinées de la patrie, on sent qu'il est de la plus haute importance, non seulement de l'éclairer sur la grandeur de ses devoirs et de sa responsabilité, mais encore et surtout de le mettre en état d'exercer ses droits. Or, quelle meilleure école pour le citoyen que

l'histoire, qui lui permettra de juger par leurs résultats les différents régimes qui se sont succédé. Les mêmes fautes amènent inévitablement après elles les mêmes punitions et les mêmes malheurs : bonne leçon pour le peuple s'il était tenté de vouloir recommencer l'expérience du passé. C'est ainsi que la connaissance de l'histoire mettra l'électeur en garde contre les protestations intéressées de ceux qui veulent spéculer sur la crédulité populaire.

L'histoire a encore un autre genre d'utilité. Comme le fait remarquer M. Rousselot (*Pédagogie*, p. 457), " les peuples, comme les individus, ont leur caractère et comme leur physionomie. La vocation historique de la France paraît être, de l'aveu même des historiens et des philosophes allemands et anglais, l'établissement d'un règne du droit. Elle semble être constamment en quête d'une meilleure et d'une plus complète expression de la justice.— Les Gaulois, nos pères, avaient l'idée de dévouement, de sacrifice et les Français en ont hérité. La France a été le soldat du droit ; elle a défendu les faibles et les opprimés depuis l'âge de la chevalerie et des croisades jusqu'à l'époque où elle protestait en faveur de la Pologne, aidait la Grèce à reconquérir son indépendance. . "

C'est ce rôle qu'il importe de faire ressortir et remarquer aux élèves, surtout à ceux du cours supérieur, car c'est ce rôle qui a fait l'originalité de notre histoire et nous pouvons dire qu'il est la plus pure de nos gloires.

En résumé, l'enseignement de l'histoire est un excellent moyen d'éducation intellectuelle : elle contribue également à l'éducation morale de l'individu et à l'éducation patriotique du citoyen.

II.— Le temps que nous pouvons consacrer à l'enseignement historique étant forcément borné, nous ne saurions songer à embrasser dans nos modestes études l'histoire de l'humanité tout entière. Néanmoins, il ne faut pas oublier que le Canada n'est pas isolé au milieu du monde. En histoire comme en géographie, ce n'est que par la comparaison qu'on peut juger d'un pays. De même qu'il ne faudrait pas laisser croire aux enfants que le monde finit aux frontières du Canada, de même il faut leur faire comprendre que l'histoire n'a pas commencé avec les Jacques-Cartier ou Champlain. Ils sauront que, en même temps que le peuple canadien et autour de lui, d'autres peuples s'agitent depuis l'origine et que ces peuples ont aussi leur histoire. Dans quelle mesure cette histoire a-t-elle pu influencer sur la nôtre ? Quelle influence avons-nous exercée nous-mêmes en Amérique au point de vue du développement de la civilisation humaine ? La Nouvelle-France a-t-elle toujours rempli son rôle d'apôtre du droit et de la justice, de défenseur des faibles et des opprimés ? Autant de questions qui, lorsqu'on étudie l'histoire, se posent nécessairement à l'esprit et qu'il faut chercher à résoudre, si l'on veut tirer

quelque fruit de cette étude. Nous l'avons dit, en effet, ce n'est pas seulement pour le plaisir de leur faire acquérir une vaine érudition que nous enseignons l'histoire à nos élèves ; notre but est plus noble et plus élevé : nous avons surtout en vue la culture intellectuelle et morale. Pour tirer de cet enseignement tout le fruit possible, nous devons chercher avec les enfants les causes et les effets des événements. Nous serons donc forcés de faire, de temps à autre, des excursions sur l'histoire des nations voisines. Lorsque nous étudions un fait quelconque de l'histoire nationale, nous ne pouvons que gagner à rechercher ce qu'eût fait telle ou telle nation voisine dans des circonstances analogues. C'est ainsi que l'histoire peut devenir une école d'enseignement mutuel pour les nations.

Le Comité catholique a donc justement compris que loin de nuire à l'histoire du Canada, des notions sommaires d'histoire ancienne et générale ne pouvaient que la fortifier et l'éclairer, surtout dans le cours supérieur. Borné trop exclusivement au Canada, l'enseignement historique peut, en effet, donner aux enfants des idées fausses. Il est vrai que le programme se trouve ainsi quelque peu augmenté, mais le perfectionnement des méthodes et des procédés nous fait en réalité gagner du temps et nous pouvons faire plus qu'autrefois. D'un autre côté, il y a dans l'histoire du Canada des faits sur lesquels on a coutume de s'arrêter longuement et qui, en réalité, sont moins intéressants à connaître que tel ou tel fait de l'histoire générale.

S. G. Mgr Bégin

Sa Sainteté le Pape Léon XIII, dans un consistoire secret, le 28 novembre dernier, a décidé d'accorder le Pallium à l'église Métropolitaine de Québec où siège avec tant de dignité et tant de sagesse, Sa Grâce Mgr Bégin, successeur du regretté Cardinal Taschereau dont il était le coadjuteur, *cum futura successione*.

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE

Dans les articles précédents nous avons :

1° Exposé les principes pédagogiques *généraux* à suivre dans l'enseignement de l'arithmétique ;

2° Indiqué l'article du *Cours d'études* qui détermine ce qui doit être enseigné aux élèves de 1ère année ;

3° Montré comment on applique les principes pédagogiques, en donnant les connaissances exigées par le *Cours d'études* ;

4° Revu les principes pédagogiques suivants, que nous avons expliqués, surtout au moyen d'exemples : L'enseignement doit être intuitif, — ce qu'est l'intuition ; — il faut aller du connu à l'inconnu ; — du concret à l'abstrait ; — du particulier au général.

Nous allons donner maintenant l'article du programme du Comité catholique, qui traite de l'enseignement de l'arithmétique aux élèves de deuxième année, et indiquer brièvement ce qu'il faut faire pour s'y conformer exactement.

Deuxième année.—*Ecrire et lire les nombres jusqu'à dix mille (10,000.) Tables d'addition, de soustraction, de multiplication et de division. Calcul mental sur les quatre règles simples.*

Addition, soustraction, multiplication et division des nombres jusqu'à dix milles (10,000.)

Application de ces règles au moyen de problèmes pratiques faciles. Les monnaies du pays ; les pieds et les pouces ; les mois, les jours, les heures, les minutes.

Dans cette classe encore l'enseignement doit être en grande partie intuitif, c'est-à-dire qu'on doit se servir d'objets pour faire comprendre les élèves. Passez en revue ce qu'ils ont appris la première année.— Ils savent déjà comment s'écrivent les nombres au-dessous de cent. Ils sont en état d'analyser ces nombres : ils vous diront que 16 est composé de 10 plus 6, ou de 2 groupes de 8 chacun, ou de 8 groupes de 2, ou de 4 groupes de 4, — que 35 est composé de 3 dizaines plus 5, — 87, de 8 dizaines plus 7, — 99 ; de 9 dizaines plus 9.—

Le temps est venu de passer aux nombres exprimés par trois chiffres. Questionnez les élèves.— Q. 9 dizaines et 9 plus 1, combien ? R. 9 dizaines et une dizaine ou dix dizaines.— Dites 9 dizaines et 10, ou dix dizaines s'appellent cent qu'on écrit **100**.

Dites aux élèves : écrivez un 1
 " " " " dix 10
 " " " " cent 100

Q. Combien de 1 en 10 ? R. Dix. Q. Combien de 1 en 100 ? R. Dix fois dix ou cent. Q. Combien de centins dans une piastre ? R. 100. Q. Combien de pièces de dix centins dans une piastre ? R. 10. Q. Un dix centins vaut combien de centins ? R. 10.

Q. Qu'est-ce que 100 ? R. Dix dizaines. Ecrivez 101 et lisez-le. Q. Qu'est-ce que 101 ? R. Dix dizaines et 1. Faites écrire et analysez de même jusqu'à 110. Q. Qu'est-ce que 110 ? Dix dizaines et dix, ou 11 dizaines.

Faites écrire 111. Qu'est-ce que cent onze ? R. Dix dizaines et dix et un ou onze dizaines et un. Faites remarquer que le premier 1 représente une unité, — que le deuxième 1 représente dix unités ou une dizaine d'unités, — que le troisième représente cent unités ou dix dizaines d'unités. Quelques exemples suffiront pour faire comprendre qu'un chiffre au 2e rang vaut dix

fois plus que s'il était placé au 1er rang ; qu'au 3e rang un chiffre vaut dix fois plus que s'il était placé au deuxième et cent fois plus que s'il était placé au premier rang. Après 111 faites écrire et lire les nombres jusqu'à 200 et ainsi de suite jusqu'à 10,000, interrogeant les élèves de temps en temps, — vous arrêtant à chaque nouvelle dizaine, à chaque nouvelle centaine, pour analyser les nombres et pour développer chez les élèves une idée nette de notre système de numération.

N'enseignez que peu de numération chaque jour, — surtout ne devancez pas l'intelligence des élèves. — S'il se rendent parfaitement maître des éléments, ils comprendront la suite sans efforts ; — au contraire, s'ils ne saisissent pas les commencements, vos peines seront perdues, ils oublieront à mesure que vous avancerez. — Tout le monde sait ce qui arriva à l'homme qui avait construit sa maison sur le sable, — l'édifice s'écroula parce que la base manquait.

A mesure que les élèves apprennent de nouveaux nombres, qu'ils soient appelés à s'en servir dans des exercices faciles d'addition, de soustraction, de multiplication et de division.

Un dernier conseil avant de finir avec la 2e année. Ne vous hâtez pas. N'avancez que pas et pas et bien progressivement. Ainsi dans l'addition, il ne s'agira en premier lieu que d'additionner deux nombres d'un seul chiffre, puis plus de deux nombres d'un seul chiffre, puis deux ou plusieurs nombres de deux, de trois, de quatre, de cinq chiffres ; chaque total partiel sera d'abord inférieur à 10, puis il y en aura de supérieurs, qui demanderont par conséquent des retenues, etc. On comprend facilement, par le peu que j'ai dit, quelle gradation lente et mesurée je veux établir ici. Et qu'on ne la croie pas trop minutieuse ; l'expérience prouve qu'elle est éminemment utile, et qu'en définitive elle accélère les progrès au lieu de les retarder. Enseignez aussi la preuve de l'addition, et exigez que les enfants l'exécutent toujours à la suite des opérations que vous leur donnez à faire.

Pour la soustraction, marche analogue et bien graduée ; soustractions opérées sur des nombres de 2, puis de 3, 4, 5 chiffres, etc. ; cas où chaque chiffre du nombre inférieur est plus petit que le chiffre correspondant du nombre supérieur ; puis, cas où quelque chiffre du nombre inférieur surpasse le chiffre correspondant du nombre supérieur ; quelques zéros dans le nombre inférieur ; un ou plusieurs zéros dans le nombre supérieur ; preuve de la soustraction. Et toujours des exercices d'addition et de soustraction réunies.

La multiplication sera traitée d'une manière analogue. Cas où le multiplicande ayant 1, 2, puis un plus grand nombre de chiffres, le multiplicateur n'en a qu'un ; cas où ce dernier en a deux, puis un plus grand nombre ; présence de zéros dans le multiplicande, à la droite du nombre ou au milieu ; présence du zéro au multiplicateur. Preuve.

Pour la division, marche analogue.

J. AHERN.

Le devoir scolaire en dehors de l'école (1)

Donc, que le devoir soit court ou plutôt qu'il soit proportionné à la force matérielle et intellectuelle de la classe toute entière à laquelle il est imposé. Laissez de côté, à cet égard, les récriminations d'une famille exigeante. Le devoir à domicile ne pourra être bien fait que s'il ne dépasse pas les moyens matériels de l'enfant. (2)

Mais ce n'est pas tout ; un devoir peut être court et mal fait, un devoir peut ne demander à l'enfant qu'un travail très raisonnable et ne produire que très médiocres résultats : quelles conditions doit-il donc remplir pour donner d'heureux fruits ?

À la condition de temps à dépenser, il faut en ajouter d'autres encore.

Le devoir donné doit exiger de la part de l'enfant un travail. Ses mains seules ne doivent pas être occupées, mais il faut que cette petite intelligence travaille, que la mémoire s'exerce, essaye de retenir ce qui a été dit par le maître, que son imagination s'éveille, s'excite par les découvertes nécessaires auxquelles le travail personnel conduira l'enfant. Car si l'élève copie au hasard, sous prétexte d'un devoir d'histoire, par exemple, des phrases toute faites, sans aucun lien entre elles, quel profit pourrait-il retirer d'un semblable travail ! Si l'exercice grammatical auquel je le vois si sérieusement s'appliquer n'a pas préalablement bien expliqué, tout en laissant quelque chose à trouver encore pourtant, pourrai-je dire que par ce moyen il a appris une règle de grammaire ou qu'il saura désormais l'appliquer ! S'il écrit mécaniquement toute la conjugaison d'un verbe, devrai-je dire ensuite qu'il en sait employer convenablement tous les temps dans le langage parlé !

Non, certes, et mille fois non. L'imagination de mon écolier aura fait l'école buissonnière pendant que sa plume courait sur le papier. Il ne pense qu'à avoir " plus tôt fini ", parce qu'il sait bien que de la rapidité seule de sa main dépend la bonne note de son livret.

Puis il faut que les sujets de devoirs soient plus faciles que ceux traités à l'école. Car, dans la famille, l'enfant est presque toujours livré à ses propres forces, et il faudra tenir compte de cette circonstance. Le père, la mère, ou le grand frère, ne sont pas toujours capables d'aider notre petit écolier ; depuis longtemps, ils ont laissé de côté la grammaire et l'arithmétique ; ou bien, lorsqu'ils sont assez instruits pour donner à l'enfant un bon conseil, le temps ne leur permet pas toujours. Dès lors, il est à craindre que notre écolier se rebute et que bientôt de grosses larmes ne viennent maculer la page sur laquelle il s'appliquait si bien il y a un instant.

Enfin, que le devoir se rattache toujours à des explications dont le souvenir peut-être encore présent à l'esprit de l'enfant. Je ne veux pas dire par là qu'il faut le choisir absolument parmi les sujets étudiés le jour même. Il est bon que l'enfant ait besoin de faire appel à ses souvenirs ; mais cependant, toujours en tenant compte du milieu, dans lequel se fait le travail, il faut que

(1) Pour ce qui précède, voir *L'Enseignement Primaire* de janvier 1899.

(2) Il nous semble que deux heures employées à ce genre d'étude représente une somme de travail en dehors des classes.

le devoir donné ne nécessite pas de longues et laborieuses recherches dans les livres, qui pourraient souvent être infructueuses par suite de l'inexpérience de l'enfant. En un mot, il serait bon, ce me semble, de faire de ce travail, la récapitulation sous une forme spéciale, de ce qui a été dit en classe, le compte rendu de certaines leçons, le résumé écrit de certaines questions qui ont été traitées oralement.

Il me paraît que, de cette façon, le devoir donné réunira les conditions les meilleures pour être fructueux : il sera *court*, afin de ne fatiguer ni l'esprit, ni le corps de l'élève ; *facile*, car il devra être fait sans aide ; *utile* et d'un profit immédiat, puisqu'il mettra en exercice la personnalité de l'enfant en l'obligeant à tirer quelque chose de lui-même, composer un tout avec ses souvenirs, et cela avec correction et avec soin.

Quant à nos *tout petits*, nos derniers venus, l'espoir de notre école, qui savent à peine tenir une plume et qui distinguent difficilement entre elles les lettres majuscules, faudrait-il, à eux aussi, leur donner un devoir à barbouiller tant bien que mal à la maison.

Non, non, chers petits. Jouez et courez le soir, après vos classes. Si vous ne pouvez prendre vos ébats au grand air, si le jeu fatigue ou gêne votre mère, découpez-moi ici quelques jolis soldats en papier, regardez des images dans le livre de votre grand frère, ou aidez tout simplement et mieux encore votre mère, par les mille petits services que vous pouvez lui rendre. Et vous, fillettes, n'avez-vous pas dans quelque coin votre poupée favorite, négligée, hélas ! depuis que vous aillez en classe, et à laquelle il faut refaire un trousseau ?

Laissons nos tout petits se récréer en dehors des heures de classe, ils n'en seront que plus sages demain.

L. CHASTEAU.

Une amélioration qui s'impose

DU MUSÉE ET DE LA BIBLIOTHÈQUE SCOLAIRES

“ Le bon maître, a-t-on dit, fait la bonne méthode, et l'un et l'autre font la bonne école. ” Ceci est incontestablement vrai : l'expérience le confirme tous les jours. Mais hâtons-nous de le dire, si le bon instituteur obtient de grands succès, il les doit parfois moins à la méthode suivie qu'à l'emploi de tel procédé particulier, de tel moyen auxiliaire qui a l'avantage de faciliter le travail des élèves ou de diminuer les difficultés de l'enseignement.

De tous ces utiles moyens introduits jusqu'ici dans les écoles primaires, les plus efficaces, à notre humble avis, sont le musée et la bibliothèque scolaires. Quelques mots sur chacun de ces innovations montreront suffisamment l'importance qu'elles jouent dans l'enseignement et prouveront, croyons-nous, la vérité de notre assertion. Il n'est pas nécessaire d'être versé dans la philosophie pour savoir que la sensibilité physique précède, chez l'en-

fant, l'éveil de l'intelligence et l'activité ; que les idées d'abord perçues se rapportent toutes à des objets matériels ; et que ce n'est qu'à la suite des notions acquises par les sens que les pensées abstraites, les idées rationnelles pures se dégagent, s'animent et deviennent pour cet esprit novice des êtres métaphysiques saisissables et bien déterminés.

Aller du visible à l'invisible, du connu à l'inconnu, du monde des êtres matériels au monde des êtres abstraits, telle est donc la voie que la philosophie fait suivre à l'intelligence pour la former et la développer. Telle est aussi la marche dictée à la mère par la nature. En effet, voyez-la à l'œuvre. Veut-elle faire connaître à son enfant un objet quelconque. Elle le lui montre, le lui fait toucher, lui en dit le nom, le lui répète, le lui fait bégayer, et lorsqu'elle juge que son charmant bébé est capable d'aller plus avant, elle lui fait connaître l'usage et même l'origine de l'objet placé ainsi sous ses yeux. En d'autres termes, la mère guidée par son seul instinct procède tout comme le philosophe ; elle va du connu à l'inconnu, ou, selon l'expression consacrée en pédagogie, elle met à profit l'intuition.

Si donc nous voulons, comme la mère, rendre notre enseignement utile, facile, agréable, attrayant, procédons de la même manière ; montrons autant que faire se peut les objets qui sont le sujet de nos leçons et que ces objets soient comme les illustrations de nos livres de lecture.

De nos jours on a compris tous les avantages de ce moyen ; et les leçons de choses introduites dans les programmes d'études nous disent toute l'importance qu'y attachent les hommes éminents chargés de diriger l'instruction primaire.

Mais pour ce genre de leçons, il fallait un matériel propice, c'est-à-dire une collection d'objets propres à devenir le sujet d'autant de leçons utiles et pratiques. Et c'est ce matériel qui compose l'heureuse création connue sous le nom, un peu prétentieux peut-être, de Musée scolaire.

On ne saurait s'imaginer tous les avantages de cette innovation. Elle est pour un maître intelligent et dévoué un vrai trésor, une mine inépuisable. Grâce au musée scolaire, la science, même la plus élevée, descend des hauteurs qu'elle habite et vient se mettre à la portée des esprits les plus petits et les plus faibles. La géométrie, science toute spéculative se présente, sous une forme tangible ; et par le moyen de figure de bois ou de carton, le travail d'abstraction qu'elle nécessite semble dépouiller toute difficulté et tout effort.

Les secrets de l'industrie sont mis en pleine lumière. Que le mot *coton*, par exemple, se trouve sur le chemin d'une lecture, ou bien que cette matière textile soit l'objet d'une leçon de choses, aussitôt le musée scolaire, s'il est suffisamment assorti, prête son utile et intéressant concours. Ce sera d'abord le fruit du cotonnier avec sa touffe de duvet, puis un échantillon des diverses phrases industrielles par lesquelles le coton doit passer avant de revêtir la forme de tissu, et enfin un spécimen des principales étoffes de coton qui sortent de nos grands métiers.

L'agriculture elle-même, et l'agriculture surtout, devra au musée de l'école des notions précieuses qui pourront être le point de départ de grandes et de fécondes améliorations. Un échantillon des éléments qui composent le

sol arable servira de base à une leçon attrayante sur les amendements. Les diverses greffes représentés par autant de spécimens fourniront matière à des développements aussi utiles qu'intéressants.

Arrêtons ici les exemples, car nous en avons assez dit pour donner une idée de tout le parti qu'un instituteur instruit et dévoué peut tirer du musée scolaire.

Mais si l'instruction y trouve un moyen puissant d'insinuer dans des intelligences à peine ouvertes des vérités abstraites et des notions éminemment pratiques, l'éducation en retire un secours non moins précieux.

Toutes les facultés intellectuelles et morales reçoivent par l'intervention du musée scolaire une nouvele vigueur, et par suite une impulsion nouvelle, un progrès sensible, un développement considérable.

Grâce à son action, l'attention est plus aisément captivée, le jugement affermi, le raisonnement exercé, l'abstraction et la généralisation facilitées, la mémoire agrandie et meublée, et je dois même ajouter : le cœur formé, si les leçons sont bien conduites et adroitement dirigées vers un but moral.

Le musée scolaire, nous venons de le voir, contribue pour une large part à l'instruction et à l'éducation des élèves. Mais nous sommes loin d'avoir tout dit. Sa formation même, si elle est intelligemment faite, sera encore un excellent moyen d'instruction.

Que chaque élève, par exemple, soit invité à coopérer de son mieux à l'assortiment du musée à créer. Bientôt des échantillons de toute espèce rempliront le meuble destiné à les recevoir ; que dis-je ! les cases seront pleines et les objets ne cesseront pas d'affluer. Le fils du menuisier voudra déposer pour sa quotepart un spécimen de toutes les espèces de bois travaillées par son père ; l'enfant du cordonnier apportera pour son lot un soulier en miniature. Une dentellière offrira quelques fuseaux, peut-être même un tout petit morceau, jouet de sa première enfance. Que d'objets accumulés ainsi et en peu de jours ! Quel trésor pour les leçons d'intelligence !

Mais si riche et si variée que soit cette collection, là n'est peut-être pas le plus précieux résultat que le maître puisse obtenir.

Il est facile en effet de comprendre que la recherche des objets relatifs à un métier ou à une branche industrielle a exigé de la part de l'enfant qui s'en est occupé une étude d'autant plus fructueuse qu'elle a été entièrement libre et spontanée. De plus le désir de voir son nom représenté au musée de l'école par un beau type, un échantillon apprécié, n'est-il pas une source d'émulation et comme le premier germe de l'honneur ? Disons donc que les avantages du musée scolaire sont très nombreux et que son influence sur l'éducation est immense.

Parmi ces heureux effets, le plus précieux sera sans contredit l'augmentation du désir d'apprendre et de compléter par des lectures instructives les notions à peine ébauchées en classe. Le rôle de la bibliothèque scolaire est précisément de maintenir et d'accroître ce goût. Mais pour que la lecture porte d'excellents fruits, il faut qu'elle réunisse certaines conditions. Et d'abord que le livre prêté à l'enfant soit accessible à son intelligence. La mémoire ne retient bien que ce que l'entendement a saisi. Le choix des livres des bibliothèques scolaires, on le sait, réalise parfaitement cette première condition. Il faut encore que la lecture soit lente et réfléchie. " Il

est une lecture paresseuse, dit M. Delfour, qui se laisse aller aux impressions sans les recueillir, qui s'abandonne aux charmes des sentiments et de l'harmonie de l'écrivain, comme on s'abandonne au cours d'un beau fleuve." Sans doute un tel plaisir n'est pas complètement stérile ; l'esprit tire toujours quelque profit de ce commerce trop passif avec un grand auteur. Mais quelle plus riche récolte d'idées, de sentiments, de connaissances, si l'attention, la comparaison l'analyse, c'est-à-dire notre activité propre, entrent dans la lecture et en font une étude intelligente et personnelle ! Alors on n'aura pas seulement appliqué à la surface de l'âme par le travail latent de la mémoire quelques passages des auteurs ; on en aura fait passer dans l'âme même toute la sève et toute la moelle. On aura réalisé le précepte de Sénèque. " Il faut faire comme les abeilles pour les sucs qu'elles ont recueillis ; dans le butin que nous avons amassé par des lectures de toutes sortes, il faut établir un ordre. Ce qui est classé se garde mieux. " Obtenir cette réflexion et cette analyse c'est ouvrir la voie du succès. Le maître exigera donc un résumé oral et écrit des lectures faites.

Grâce à ce moyen, la bibliothèque scolaire produira chez l'enfant des fruits nombreux et abondants. Mille connaissances utiles se graveront dans sa mémoire, son esprit s'étendra et se fortifiera, et ce goût de la lecture, toujours entretenu, répandra sur la vie, quelque pénible qu'elle puisse être, un baume salutaire. A cette action favorable sur nos élèves, la bibliothèque doit ajouter des bienfaits non moins précieux. Ses services peuvent et doivent s'étendre au-delà de l'école. Le livre prêté à l'enfant, passera dans la famille, chacun des membres voudra en prendre connaissance, et par ce moyen la vérité moralisatrice fera son chemin.— Qui saurait dire tout le bien que pourrait introduire dans une maison l'habitude et le goût des lectures sérieuses ! Que de procédés nouveaux s'établiraient graduellement dans son industrie ! Que de funestes préjugés en seraient à jamais bannis ! Que de moyens économiques y seraient utilisés ! Que de sources d'aisance et de prospérité y seraient ouvertes ! Pour l'instituteur lui-même la bibliothèque est une grande ressource, un véritable trésor. Le premier, il peut lire durant ses loisirs les ouvrages dont il a le dépôt et qu'il ne pourrait pas se procurer sans des dépenses trop onéreuses. Il y puisera des lumières nouvelles, des détails qui feront dans ses leçons le sujet d'autant de digressions intéressantes et pratiques, des connaissances qui compléteront son instruction et des pensées qui ennobliront son cœur et maintiendront ses pas dans la voie du devoir et de l'honneur. Ainsi donc, enfants, familles, instituteurs tous subissent l'action moralisatrice de la bibliothèque scolaire, tous participent aux nombreux bienfaits de la lecture, bienfaits si heureusement exprimés par un savant et aimable moraliste que nous ne pouvons résister au plaisir de citer : " Heureux, dit Fénelon, ceux qui se divertissent en s'instruisant, et qui se plaisent à cultiver leur esprit par les sciences ! En quelque endroit que la fortune ennemie les jette, ils portent toujours avec eux de quoi s'entretenir ; et l'ennui qui dévore les autres hommes au milieu même des délices, est inconnu à ceux qui savent s'occuper par quelque lecture.

Nous terminons. Les avantages du Musée et de la Bibliothèque scolaire sont palpables, multipliés et précieux. A l'instituteur de les faire valoir et de se montrer par là l'ami éclairé de la jeunesse.

L'enseignement intuitif

(Troisième article)

Un enfant apprend sans trop de difficulté à soustraire un nombre d'un autre. Il suffit de lui indiquer, à l'aide de quelques exemples, le procédé à suivre. Si le chiffre d'en haut est plus grand que celui d'en bas, la soustraction se fait directement ; s'il est plus petit on *emprunte* une unité du chiffre du rang supérieur, laquelle unité devient dix unités par le transport au rang inférieur, etc. Comme pratique, ou plutôt comme règle mécanique c'est très simple. Seulement la question est de savoir si en y allant de cette façon on atteint réellement le but proposé, à savoir : familiariser l'élève avec le procédé à suivre pour faire l'opération requise, *tout en développant son intelligence et en exerçant son jugement.*

Ce moyen par trop sommaire est incomplet en ce sens que l'élève ne se rend pas compte de l'opération. Il est pourtant de la plus haute importance qu'il en comprenne le *pourquoi*. On dit : j'*emprunte*... mais de quel droit et avec la permission de qui empruntez-vous ? Et quand et de quelle façon remettez-vous ce que vous avez emprunté ? Car enfin il ne s'agit pas seulement d'emprunter, il faut rendre. Apparemment, aux yeux de l'élève, on ne restitue pas ce qu'on a emprunté.

Pour le débutant la soustraction enseignée mécaniquement sans autre démonstration, reste un profond mystère, un tour de passe-passe auquel il ne comprend rien du tout.

Généralement les règles purement mécaniques enseignées sans explication raisonnée s'effacent rapidement de la mémoire, et l'élève est dans l'impossibilité complète de les retrouver de lui-même, parcequ'il ne possède pas les principes.

Il en est tout autrement si les règles sont associées à un raisonnement intuitif et déductif, à des démonstrations qui lui ouvrent l'esprit tout en lui ouvrant les yeux.

Tous les lecteurs de "L'Enseignement Primaire" se souviennent sans doute des excellents articles de M. Ahern sur l'enseignement des premiers nombres aux commençants, à l'aide de points, de boules, d'objets matériels ; et j'aime à croire que l'on s'applique sérieusement à donner cet enseignement de cette manière éminemment vivante, animée, pratique et intéressante pour les enfants.

Un procédé analogue peut s'appliquer à la soustraction ; je l'ai expérimenté plusieurs fois avec un succès qui ne laisse aucun doute sur son efficacité. Ce n'est d'ailleurs que l'application des principes généraux si souvent énoncés et dont on ne saurait trop se pénétrer : *aller du nombre au chiffre, du connu à l'inconnu, du concret à l'abstrait.*

Pour mieux exposer le procédé particulier auquel j'ai eu recours pour expliquer le *mystère* de la soustraction, je donne deux exemples, et j'engage le lecteur à faire une tentative dans ce sens, sauf à modifier et à compléter la démonstration selon les circonstances.

J'ai 42 sous : j'en donne 15 à mon frère. Combien m'en reste-t-il ?

Après avoir fait comprendre qu'il faut ôter (soustraire) 15 de 42, que 42 est le plus grand nombre, 15 le plus petit, etc, etc, on arrive à la difficulté

causée par l'infériorité du nombre 2 par rapport au nombre 5. Laissez pour le moment les chiffres de côté, et mettez sous les yeux des élèves 4 pièces de monnaie de 10 sous de deux pièces d'un sou. (1)

Voilà bien 42 sous, n'est-ce pas ? Les unités correspondent aux sous, les dizaines aux pièces de 10 sous. Chaque dizaine, qu'elle qu'elle soit, représente une ou plusieurs pièces de 10 sous.

(Donnez des exemples.)—Maintenant, donnez-moi 15 sous de cet argent-là.

L'élève répondra : " On a plus d'argent qu'il ne faut, c'est le *change*, ou pour parler plus correctement, la *monnaie* qui manque. Je fais *changer* une des pièces de 10 sous en sous, j'ajoute ces 10 sous aux 2 sous que j'avais déjà, ce qui m'en donne 12, et voilà comment je me tire d'affaire. 3 pièces de 10 sous + 12 sous font 42 sous. De 12 sous j'ôte 5 sous, il me reste 7 sous. Des 3 pièces de 10 sous qui me reste, j'ôte une pièce de 10 sous, et il me reste 2 pièces de 10 sous, autrement dit 2 dizaines.

Appliquez graduellement cette démonstration et ce raisonnement à des chiffres plus élevés. Même après quelques exemples la démonstration matérielle ne sera plus nécessaire, l'imagination de l'élève y suppléera.

Exemple : (Pour des élèves plus avancés) : J'ai \$400.00, je dois en ôter \$4.36. Pour avoir la monnaie suffisante pour payer 6 sous + 3 pièces de 10 sous, plus 4 billets de \$1, je fais changer un billet de \$100 et il m'en reste 3. Ce billet vaut 10 billets de \$10, mais cela ne me donne pas encore les \$ et les sous dont j'ai besoin. De ces 10 billets de \$10 j'en fais changer 1 pour 10 billets de \$1, puis je prends 1 billet de \$1 que je change pour 9 pièces de 10 sous + 10 pièces d'un sou. Il me reste encore \$400.

Comme le montre l'addition suivante :

3 billets de \$100	\$300.00
9 " " 10	90.00
9 " " 1	9.00
9 pièces de 10 sous	90
10 " " 1 sou	10
	\$400.00
Total	\$400.00

Pour soustraire \$4.36 on n'a qu'à ôter 6 sous de 10 sous, reste 4 ; 3 pièces de 10 sous de 9 pièces de 10 sous, reste 3 pièces de 10 sous (alias 3 dizaines) ; 4 billets de \$1. de 9 billets de \$1, reste 5 billets de 1 dollar ; les 9 billets de \$10 et les 3 billets de \$100 restent ce qu'ils sont.

Ce n'est pas plus difficile que cela. Essayez ce procédé-là, et vous serez surpris du résultat, si la soustraction se fait par compensation, il faut modifier la démonstration en conséquence.

Une simple remarque pour terminer, chez l'enfant, le raisonnement même le plus simple suit toujours une évolution lente ; les premiers pas doivent être très mesurés, bien calculés. Gardez-vous de partir trop vite. Ce qui s'apprend par un simple exercice de mémoire ne dure pas. C'est pourquoi les bonnes méthodes sont en apparence plus lentes que les mauvaises.

(1) Je préfère *sou*, mot si français au terme hybride *centin*, pour indiquer la centième partie du dollar. Affaire de goût et d'opinion.

Il est excessivement commun de trouver des élèves dans les fractions, la règle de trois, etc., qui ne savent plus soustraire.—“ *Ils n'ont pas fait de soustractions cette année, monsieur.* ”

C'est tout naturel : l'élève a beaucoup appris, il n'a rien compris, il a tout oublié.

B. LIPPENS.

L'agriculture dans les Écoles

(Pour L'Enseignement Primaire)

Monsieur le Rédacteur,

L'accueil bienveillant de ma dernière correspondance dans *La Patrie* m'autorise à vous adresser ces quelques mots qui en seront comme la continuation.

Il a dû paraître étrange à beaucoup de personnes qu'il faille pour être un bon cultivateur, de la géologie, de la chimie, de la mécanique, etc. ; je crois avoir suffisamment prouvé la nécessité de ces sciences pour n'y pas revenir aujourd'hui.

Ce dont je veux causer, c'est de l'urgente nécessité de l'enseignement de l'agriculture dans nos écoles—moyen naturel pour faire de la génération future, des cultivateurs qui sauront mettre en pratique ce vieil adage, vrai en tout temps :

Pratique avec science,
Science avec prudence.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que la question de l'enseignement agricole dans les écoles primaires est débattue, mais elle est à l'ordre du jour plus que jamais. Plus que jamais aussi, l'on en désire l'adoption. Beaucoup ont combattu pour cette cause, apportant à l'appui de leur thèse, mille raisons diverses, toutes aussi valables les unes que les autres. En général, une chose a fait défaut jusqu'à présent dans tous ces écrits : l'on s'est abstenu d'indiquer les moyens à prendre pour atteindre le but désiré. Il s'est trouvé, il est vrai, des personnes—bien intentionnées d'ailleurs—qui veulent que l'instituteur fasse aimer la vie des champs, la vie d'agriculture, sans indiquer la marche à suivre. D'autres ont prétendu faire beaucoup en mettant un manuel d'agriculture entre les mains des élèves, en le leur faisant apprendre et surtout en le faisant commenter par le maître. L'expérience s'est chargée de démontrer l'absurdité de tels moyens pour arriver au succès en cette matière.

Cependant, je n'entends pas condamner d'une manière absolue ces procédés qui, appliqués d'une manière judicieuse, peuvent avoir leur bon côté ; je veux plutôt faire entendre que la direction donnée à l'enseignement de l'agriculture dans les écoles primaires de cette province, n'atteint pas du tout la fin que l'on se propose.

Alors, me demandez-vous, que faut-il donc pour ne pas faire fausse route sur cette partie du programme de nos écoles ? Ce qu'il faut, à mon avis, le voici :

- 1° Préparation du personnel ;
- 2° Un programme détaillé ;
- 3° Des livres de classes imprégnés des choses de l'agriculture ;
- 4° Un petit champ de pratique à la disposition des instituteurs ;
- 5° Une sanction compétente et efficace.

Maintenant un mot sur chacune de ces diverses parties.

PRÉPARATION DU PERSONNEL

Ici, il n'est pas nécessaire d'entreprendre de bien longues polémiques pour convaincre tout le monde de la nécessité d'avoir un personnel compétent qui sache l'agriculture et l'art de l'enseigner. L'on me dira peut-être que l'instituteur a subi un examen sur l'agriculture pour avoir son diplôme. J'en conviens, mais convenez à votre tour que cet examen bien sommaire est loin d'être suffisant pour pouvoir enseigner l'agriculture avec efficacité. Si vous avez des doutes là-dessus, demandez à ceux qui enseignent dans les écoles d'agriculture proprement dites la somme de connaissance qu'il leur faut pour être à la hauteur de leur position ; vous serez étonnés de la réponse.

Vous me demandez, maintenant, comment avoir un corps enseignant compétent en agriculture. Pour toute réponse, je vous dirai que, si ceux qui ont la responsabilité de l'éducation en cette province, veulent absolument en arriver à une conclusion pratique, ils sauront bien quels moyens prendre pour arriver à leur but.

UN PROGRAMME DÉTAILLÉ

Sans orientation, eussiez-vous toutes les connaissances agricoles désirables et toute la bonne volonté possible, vous n'arriveriez qu'à un fiasco déplorable. Il faut à l'enseignement de l'agriculture—comme d'ailleurs à toute autre matière, une direction énergique que seul un programme judicieux, circonstancié et détaillé peut lui imprimer. C'est ainsi que l'on connaîtra le but à atteindre et les moyens à prendre pour y parvenir.

Des livres de classes imprégnés des choses de l'agriculture : une grande partie de nos livres de classes devraient avoir une *teinte agricole*. C'est ainsi que tout livre de lecture devrait être révisé en quatre parties. La première traiterait de Dieu ; la seconde, de la Patrie ; la troisième de la Famille ; la quatrième, de l'Agriculture, cette dernière partie devant être plus anecdotique que didactique. Il y aurait encore la grammaire qui choisirait ses exemples et ses exercices dans les choses de l'agriculture. L'arithmétique emprunterait ses problèmes aux transactions journalières du cultivateur. Tout cela n'empêcherait pas d'avoir un Manuel d'Agriculture conforme aux besoins de notre province. Espérons que du concours ouvert dernièrement par le gouvernement provincial, surgira un livre d'agriculture digne d'être adopté pour nos écoles.

CHAMP DE PRATIQUE ET D'EXPÉRIENCE

Il y a tout à dire là-dessus, je me réserve pour plus tard le soin de développer cette question. Je me contenterai, pour aujourd'hui de dire qu'en agriculture la théorie est nulle sans la pratique. Vous ferez rarement —pour ne pas dire jamais—des agriculteurs avec les livres seulement.

SANCTION

Il n'est pas suffisant que le maître sache enseigner l'agriculture, qu'il ait un bon programme devant les yeux et un champ de démonstration. Il faut encore que l'organisation soit effective. Pour qu'elle le soit, il faut des récompenses généreuses et une sanction aussi sévère que celle donnée aux autres matières du programme de nos écoles.

Voilà, à mon avis, le chemin à parcourir pour rendre l'enseignement de l'agriculture éducatif et effectif. Espérons qu'il en sera ainsi avant longtemps; alors, la partie du programme qui a trait à l'agriculture ne sera plus lettre morte.

Aux confrères qui daigneront me lire, je demanderai leur concours pour faire admettre les principes que je viens d'effleurer, rappelant que *l'union fait la force*.

J.-O. RENAUD,
Instituteur.

Maskinongé, janv. 1899.

Enseignement agricole

(Du *Réformiste* de Paris.)

Le métier d'agriculteur n'est plus aujourd'hui ce qu'il était autrefois, un métier simple et grossier que les plus ignorants pouvaient exercer. La multiplication extraordinaire des voies de communication, la concurrence que se font les producteurs de tous les pays, les découvertes agronomiques, la transformation de l'outillage agricole, l'amélioration des méthodes culturales, tout cela a fait du métier de cultivateur un art délicat, une science difficile. Aussi pour réussir dans la culture, faut-il posséder à présent une instruction assez élevée et des connaissances variées.

Nous nous en sommes si bien rendus compte que depuis une vingtaine d'années nous avons créé en France, disséminées sur tous les points de notre territoire, un grand nombre d'écoles d'agriculture destinées à donner aux fils de cultivateurs une solide instruction professionnelle.

Malheureusement, il faut bien le reconnaître, si nous avons beaucoup fait pour développer l'instruction du fils du cultivateur, en ce qui concerne les choses de sa profession future, nous n'avons rien ou presque rien fait pour les jeunes filles de la campagne. Nous n'avons, en effet, à l'heure actuelle, que deux établissements, l'un à Coëtlogon, dans l'Ille-et-Vilaine, l'autre à Kerliver, dans le Finistère, où l'on enseigne aux filles de la campagne tout ce qu'elles doivent savoir pour devenir de bonnes fermières.

La femme a cependant une mission importante à remplir dans une exploitation rurale. C'est à elle qu'incombe la direction de la basse-cour et

de la laiterie, c'est à elle que revient l'exécution de mille travaux qui exigent des mains habiles, des soins minutieux. On l'a dit bien des fois : une bonne fermière est un trésor pour le cultivateur dont elle est la compagne, si elle sait tenir son intérieur toujours propre et bien rangé, si elle est une bonne ménagère, active, ordonnée, si elle parvient à peu de frais, à donner aux siens une nourriture saine et suffisante, en même temps qu'à tirer le meilleur parti des produits de sa basse-cour, de la vacherie et du fruitier. L'aisance est dans une ferme quand il y a une telle fermière.

Il faut donc que nous préparions de bonnes fermières et pour cela il faut créer des écoles agricoles pour les filles comme nous en avons pour les garçons. Présentement nos filles, à seize ou dix-huit ans, ne songent qu'à quitter les champs dont les travaux leur paraissent trop durs ; elles ne pensent qu'à se placer à la ville comme domestiques ou comme couturières.

Donnons-leur une instruction agricole, montrons-leur que la vie en plein air constitue l'existence la plus gaie, la plus indépendante, la plus heureuse, et que le travail de la terre est le plus noble et le plus fortifiant. Nous les verrons demeurer au village et nous arrêterons ainsi du même coup, dans une certaine mesure, la dépopulation des communes rurales pour les jeunes gens, car ceux-ci trouvant des compagnes éprises de la vie champêtre, ayant toutes les qualités qui font les bonnes fermières, s'attacheront davantage au village natal.

Mais ce n'est pas assez que de créer des écoles professionnelles. Quel que soit leur nombre, tous nos enfants ne pourront y entrer, tandis qu'aujourd'hui tous passent par l'*École primaire*. Il faut donc aussi, et tout d'abord même, modifier les programmes de l'École primaire rurale. On apprend à nos fillettes l'écriture et l'orthographe, on leur apprend un peu de couture et de tricot. C'est bien, mais il est nécessaire aussi qu'à l'école du village, l'enseignement des notions d'économie domestique et ménagère ait une place plus large, au détriment de tant de matières d'un intérêt moins grand, comme l'histoire et la géographie. Nous pourrions ainsi faire de vaillantes et adroites fermières, de bonnes mères de famille, des femmes vraiment utiles à la société, au pays, et non des déclassées.

CHARLES DELONCLE.

HISTOIRE DU CANADA

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur le cours d'histoire du Canada que nous commençons à publier dans la présente livraison de *L'Enseignement Primaire*. La première monographie a pour sujet *Christophe Colomb*, et pour auteur l'honorable juge Routhier.

COURS ILLUSTRÉ D'HISTOIRE DU CANADA

I**CHRISTOPHE COLOMB (1)**

L'homme qui a porté ce nom est certainement l'un des plus grands dont s'honore l'humanité ; et son histoire est une des plus merveilleuses que l'on puisse lire.

Né à Gênes, en 1435, de parents pauvres, il entre dès l'âge de 14 ans dans la marine. Mais c'est un marin ami des livres, et assoiffé de science. Astronomie, cosmographie, théologie, philosophie et géographie sont l'objet de ses études constantes, pendant les longues heures que le nautonnier consacre généralement à la rêverie.

A 33 ans, commandant d'une caravelle de Gênes, il poursuit un vaisseau vénitien, l'atteint et engage avec lui une lutte corps à corps. La nuit vient ; le feu prend aux deux navires, et les rares survivants du combat se jettent à la mer.

Pendant toute une nuit il nage, et vers l'aube il aborde à la côte du Portugal.

Vingt ans s'écourent dans l'étude et le travail, dans la lutte pour la vie, dans l'ascension laborieuse vers un idéal qui recule sans cesse.

Mais alors le monde connu est devenu trop étroit pour le futur grand homme, et il fait le rêve de l'agrandir. Cette pensée l'obsède et le domine. Il est sûr que la terre est un globe, et que l'homme n'en connaît que la moitié. Qui révélera l'hémisphère inconnu au monde civilisé?— Une voix intérieure lui répond que ce sera lui. C'est sa mission, sa destinée, le but suprême de sa vie. Et il s'en va de ville en ville, de royaume en royaume, prêchant sa mission, exposant son projet, et demandant assistance aux gouvernements pour exécuter le grand œuvre qu'il a conçu.

Quatre années passent en courses, en voyages, en supplications, en travaux de toutes sortes et en prières.

Venise le repousse. Le Portugal le trahit. Ni l'Angleterre, ni la France ne veulent l'entendre. Gênes méconnaît le plus glorieux de ses enfants.

L'Espagne seule l'accueille ; et c'est une femme, Isabelle de Castille, qui, en vendant ses bijoux, lui procure enfin l'argent nécessaire pour organiser son expédition.

(1) Voir portrait au frontispice de la présente livraison.



LA GLOIRE

Christophe Colomb reçu par Ferdinand et Isabelle au palais, à Barcelone

(Tableau de Gilbert.)

C'est le 3 août 1492, que l'immortel découvreur, commandant trois petits navires, fait voile pour un monde inconnu ; et c'est le 12 octobre suivant que le Nouveau-Monde apparaît à ses regards, après une navigation pleine de péripéties et de merveilles.

Quel ne fut pas l'étonnement de toute l'Europe quand elle apprit que le hardi navigateur était revenu en Espagne, après avoir découvert, au delà de la *Mer Ténébreuse*, des terres et des peuples jusqu'alors inconnus !

L'excitation fut telle qu'elle le serait pour nous si nous apprenions que des aéronautes ont visité la planète Mars, et en ont ramené quelques-uns de ses habitants !

Ce fut le temps de gloire pour Christophe Colomb, et les souverains espagnols l'élevèrent au faite des honneurs. Mais les triomphes de ce monde sont toujours de courte durée, et nul peut-être, plus que ce grand homme, n'en a fait la douloureuse expérience.

Un second et un troisième voyage lui firent découvrir des terres nouvelles. Mais la jalousie, la cupidité, l'ambition d'indignes rivaux voyagèrent avec lui, et l'atteignirent au delà des mers. Par autorité de ce roi Ferdinand, auquel il avait donné un monde, et que ses ennemis avaient circonvenu, il fut chargé de fers, trainé à bord d'un navire, et ramené prisonnier dans cette Espagne que sa découverte allait faire si grande !

C'est avec de grandes peines qu'il réussit à se justifier, et put organiser une quatrième expédition. Mais le malheur le poursuivit partout, et après des infortunes inénarrables il revint en Espagne, en 1505, pour y mourir de douleur, l'année suivante, dans la pauvreté et l'abandon.

Chacun de ses voyages avait été fécond en découvertes, et signalé par des merveilles qui lui donnent des apparences de prophète.

Le 11 octobre 1492, il avait prédit qu'il verrait la terre le lendemain, et sa prédiction se réalisa.

A son troisième voyage, il part sous l'invocation de la Sainte Trinité, et, suivant une route nouvelle, il promet d'appeler Trinité la première terre qu'il découvrira. Et, après une longue et périlleuse navigation, il découvre enfin trois têtes qui surgissent de l'océan et qui sont les trois cimes d'une même montagne. C'est l'île qu'il nomma alors Trinidad et qui porte encore ce nom.

Un jour, au cours de sa quatrième expédition, il prédit un ouragan, et veut empêcher de repartir pour l'Espagne des navires à bord desquels sont ceux qui l'ont trahi, calomnié, persécuté, et surtout le fameux Bobadilla, qui l'a chargé de fers. Tous se moquent de sa prédiction sinistre, et prennent la mer. Mais, le lendemain, ils sont assaillis par une tempête effroyable, et



LA RUINE

Christophe Colomb, arrivé au sommet de la gloire, est ramené en Espagne enchaîné sur le "Gorda" et cette humiliation consacrera plus sa gloire pour la postérité que tous les trésors.

presque tous sont engloutis dans l'abîme, avec Bobadilla et tout l'or qu'ils avaient dérobé aux malheureux Indiens !

Toute sa vie est pleine de ces choses prodigieuses, et ses cendres mêmes ont leur histoire extraordinaire.

Inhumé d'abord dans les caveaux d'un monastère à Valladolid, il fut, au bout de sept ans, transporté à Séville qui lui fit de pompeuses funérailles.

Vingt-trois années après, il est placé à bord d'une caravelle, et il part pour le nouveau monde qu'il a découvert. C'est à Saint-Domingue que sa dépouille mortelle reposera désormais.

Deux siècles et demi se passent. Saint-Domingue a été cédé à la France et l'Espagne revendique son grand homme. Au milieu des plus solennelles démonstrations il remonte sur un navire de l'Etat, nommé *La Découverte*, et il va chercher son dernier repos à la Havane, dans cette île de Cuba qu'il avait proclamée : "*La plus belle que les yeux de l'homme aient jamais vue !*"

Est-ce bien fini, cette fois ? Et ce repos sera-t-il définitif ?—Non. Il y a quelques jours à peine, les cendres du grand homme sortaient de cette terre, qui n'était plus espagnole, et retraversaient les mers, cherchant un dernier asile dans la malheureuse patrie d'Isabelle de Castille !

Ah ! je ne suis pas étonné de ces pérégrinations de l'illustre mort. C'est qu'il n'appartient vraiment ni à l'Italie, ni aux Cubains, ni aux Américains, ni même à l'Espagne, mais à l'humanité.

A. B. ROUTHIER.

METHODOLOGIE

ETUDE SUR LE NOM

(Suite)

FORMATION DU FÉMININ DANS LE NOM.—Pour former le féminin dans les noms il y a plusieurs manières :

1°. On ajoute un *e* au masculin : *marquis, marquise*.

2°. Si le nom est terminé par *n* ou *t*, on double cette consonne : *Lion, lionne, chat, chatte*.

3°. Si le nom est terminé par *er*, on met un accent grave sur l'*e* qui précède l'*r* : *berger, bergère*.

4°. Si le nom est terminé par *e*, on ajoute le plus souvent *sse* : *maître, maîtresse ; prince, princesse ; mulâtre, mulâtresse*.

5°. Si le nom est terminé par *eur* et vient d'un verbe, on change presque toujours *eur* en *euse* : *voleur, voleuse ; trompeur, trompeuse*.

6°. Si le nom est terminé par *teur*, on change le plus souvent *teur* en *trice* : *instituteur*, *institutrice* ; *protecteur*, *protectrice*.

7° On enlève la terminaison du masculin : *dindon*, *dinde* ; *manteau*, *mante* ; *chiffon*, *chiffe*.

8° On modifie complètement cette terminaison : *serviteur*, *servante* ; *roi*, *reine* ; *héros*, *héroïne*.

Parfois le nom féminin est entièrement différent du nom masculin : garçon, fille, homme, femme, etc.

De plus, il est un certain nombre de noms qui désignent presque toujours des hommes et qui n'ont pas de féminin : *auteur*, *peintre*, *médecin*, *écrivain*, etc. Lorsqu'on veut désigner une femme, on dit : une *femme auteur*, une *femme peintre*. Cette *dame* est un *écrivain distingué*, etc.

Un certain nombre de noms *changent de genre en changeant d'acception*. Tels sont :

AIGLE.—Le mot *aigle* est *masculin* s'il désigne l'oiseau d'une manière générale. Il est *féminin* s'il désigne spécialement l'*oiseau femelle* ou une *enseigne militaire*.

AMOUR, DÉLICE, ORGUE.—Ces trois mots sont généralement du *masculin* au *singulier* et du *féminin* au *pluriel*.

REMARQUE : Le mot *amour* est *masculin* au *pluriel* en terme de peinture ou de sculpture.

L'artiste avait sculpté des *petits amours* autour du cadre de son tableau.

AIDE, CRITIQUE, FOURBE, GARDE, MANŒUVRE.—Ces mots sont *masculins* s'il désignent un *homme* ; ils sont *féminins* s'ils désignent une *action* (ou une *femme*).

REMARQUE : Le mot *garde* désignant un *corps d'armée* est *féminin* : *La garde nationale* est composée de *gardes nationaux*.

COUPLE.—Le mot *couple* est *féminin* lorsqu'il signifie simplement *deux* : J'ai mangé *une couple* de biscuits.

Il est *masculin* lorsqu'il signifie deux êtres *unis ensemble pour agir, pour atteindre une même fin*. Ce *couple* de frippons exploitait depuis longtemps la crédulité publique.

ÈLÈVE, ENFANT.—En général, ces mots sont *masculins* ; mais lorsqu'ils désignent certainement des filles, ils sont *féminins* : Votre *sœur* est la plus *charmante enfant* et la *meilleure élève* du couvent.

FOUDRE.—Lorsqu'il signifie le *feu du ciel*, ce mot est *féminin*.

Il est *masculin* lorsqu'il désigne la *représentation matérielle de la foudre*, ou dans le style figuré lorsqu'il désigne un *homme que l'on compare à la foudre*. Il est encore *masculin* lorsqu'il désigne un *grand tonneau*.

HYMNE.—Le mot *hymne* est *féminin* s'il s'agit d'un *chant d'église* ; dans les autres cas, il est *masculin*.

ORGE.—Ce mot est *féminin* excepté dans *orge mondé* (orge débarrassée de la première enveloppe), *orge perlé*, (orge débarrassée de la seconde enveloppe.)

ŒUVRE.—Le mot *œuvre* est *féminin* excepté dans les trois cas suivants : 1° en architecture, pour désigner la *bâtisse* ; 2° lorsqu'il désigne l'*ensemble des productions* d'un artiste, peintre, graveur, musicien, etc. ; 3° dans l'expression *travailler au grand œuvre* (recherche de la pierre philosophale).

PÉRIODE : Ce mot est féminin, excepté lorsqu'il marque le plus haut point où puisse arriver une personne ou une chose ; il est alors accompagné des mots *dernier* ou *haut*. L'art grec arriva à *son plus haut* période sous Périclès.

PÂQUES.— Fête des chrétiens, s'écrit *sans article* (Pâques) il est du *masculin singulier* : Pâques *est tardif*. Pour désigner la fête des Juifs il est féminin, s'écrit *sans s final*, et on le fait précéder de l'article *la* (la Pâque). Ce mot est *féminin pluriel* dans les expressions : *Pâques fleuries* (dimanche des Ramcaux), *faire ses Pâques* (remplir le devoir pascal) ; *Pâques clauses* (fin du temps pendant lequel on doit remplir le devoir pascal).

GENS.— Nous ajouterons ici une remarque à propos du mot *gens* qui est toujours *masculin pluriel*. Les adjectifs qui *suivent* ce mot sont toujours au *masculin*. Ceux qui le précèdent sont au *masculin* ou au *féminin*. 1° Ils sont au *féminin* s'ils *précèdent immédiatement le mot gens* : dans ce cas tous ceux qui précèdent sont féminin. 2° Ils sont *masculins* s'ils ne *précèdent pas immédiatement le mot gens*, ou si, en le précédant immédiatement, *ils ont la même forme au masculin et au féminin* ; dans ce cas tous ceux qui précèdent sont également au *masculin*.

Lorsque le mot *gens* est suivi d'un déterminatif avec lequel il forme *une espèce de nom composé*, comme dans *gens d'affaires* (marchands), *gens de cour* (courtisans), *gens de robe* (magistrats, prêtres), *gens d'épée* (militaires), il est masculin ainsi que tous les mots qui s'y rapportent.

Voici quelques exemples qui aideront à comprendre ce que nous avons dit à propos du mot *gens* :

Les *vieilles gens*, *instruits* par l'expérience sont *souçonneux*.

Quelles excellentes gens sont vos amis.

Les *vrais honnêtes gens* ne craignent pas la lumière.

Tous les *gens de bien* approuveront votre conduite. etc.

(à suivre)

ANALYSE GRAMMATICALE

DE L'APPOSITION

On appelle *appositif* d'un nom tout mot qui, placé à côté de ce nom, n'exprime avec lui qu'une seule et même personne, qu'une seule et même chose :

Je suis Joseph, votre FRÈRE.

Fuyez l'injustice, SOURCE de tous les maux.

Qui ne connaît pas Esopé le PHRYGIEN ?

Frère est appositif de *Joseph* ; *source*, appositif de *injustice* ; *Phrygien*, appositif de *Esopé*.

Quelquefois le nom est séparé de son appositif par la préposition *de* :

La ville de ROME.— Le fleuve de la SEINE.

Alors cette préposition peut se remplacer par *qui s'appelle*. On obtient :

La ville qui s'appelle ROME. (Les Latins disaient : *La ville ROME, urbs Roma*).— *Le fleuve qui s'appelle la SEINE.*

Cette substitution ne peut pas s'opérer quand le second nom est complètement et non appositif du premier, comme dans ces exemples :

La gloire de Rome.— Les rues de la Seine.

REMARQUE. Dans ces locutions si spirituellement comiques de notre La Fontaine : *Monsieur du corbeau, madame la belette, commère la cigogne, dom pourceau, sire Grégoire, Jean lapin, dame balaine, damoiselle belette, capitaine renard, Martin bâton, le médecin Tant-Pis, Grippeminaud le bon apôtre*, etc., etc., le second substantif est toujours appositif du premier.

DE L'ATTRIBUT

On appelle *attribut* tout mot (*nom, adjectif, participe, pronom ou infinitif*) qui exprime la manière d'être d'un autre mot.

L'attribut peut se présenter sous des formes très diverses, mais ayant toutes entre elles ce rapport commun, que l'attribut est en quelque sorte une qualification du mot auquel il se rapporte.

Voici les cas principaux dans lesquels il y a attribut :

PREMIER CAS. Tout *nom* ou *pronom* qui suit le verbe *être* est attribut du sujet du verbe .

Le chamcau est le VAISSEAU du désert.

Nous sommes CEUX que vous cherchez.

Vaisseau, attribut de *chamcau* ; *ceux*, attribut de *nous*.

Cette particularité peut se produire aussi avec quelques verbes neutres ou passifs, comme *paraître, sembler, demeurer, être nommé, mourir, naître*, lesquels ont alors une signification qui a quelque analogie avec celle du verbe substantif :

Tous ces tableaux PARAISSENT de véritables CHEFS-D'ŒUVRE.

Chefs-d'œuvre, attribut de *tableaux*.

Chaque tronc me SEMBLAIT un FANTÔME.

Fantôme, attribut de *tronc*

Les ennemis DEMEURÈRENT, RESTÈRENT MAÎTRES de la place.

Maîtres, attribut de *ennemis*.

Baucis DEVIENT TILLEUL, Philémon DEVIENT CHÊNE.

Tilleul, attribut de *Baucis* ; *chêne*, attribut de *Philémon*.

Je FUS NOMMÉ OFFICIER sur le champ de bataille.

Officier, attribut de *je*.

Certains hommes NAISSENT BERGERS et MEURENT PAPES.

Bergers, papes, attributs de *hommes*.

DEUXIÈME CAS. Le verbe unipersonnel n'a jamais de complément direct : le substantif qui le suit ordinairement et qui paraît remplir cette fonction n'est autre chose que le nom de l'être qui agit, c'est-à-dire le véritable sujet : mais comme il y a déjà un sujet apparent, *il*, le sujet réel devient *attribut* du sujet fictif :

IL tombe du ciel des PIERRES nommées aérolithes.

Il, sujet de *tombe* ; *pierres*, attribut de *il*.

Les chaleurs qu'IL a fait cette année.

Il, sujet de *a fait* ; *que*, pour *lesquelles chaleurs*, attribut de *il*.

NOTA.— On peut encore analyser de cette manière : *il*, sujet apparent de *tombe* : *pierres*, sujet réel de *tombe*, formant gallicisme.

TROISIÈME CAS. Quand il y a deux verbes de suite, l'infinitif est attribut du complément de la proposition, chaque fois que ce complément fait l'action du verbe à l'infinitif.

J'ai senti TREMBLER *sa main*.

Trembler, attribut de *main*.

DE L'APOSTROPHE

Un mot est mis en *apostrophe* quand il sert à nommer la personne ou la chose à laquelle on adresse la parole.

BOIS *que j'aime*, adieu, *je succombe*.

Jeune SOLDAT, où *vas-tu* ?

Hé ! *bonjour*, MONSIEUR *du corbeau*.

Les mots *bois*, *soldat*, *monsieur* sont mis en *apostrophe*.

MODÈLE D'ANALYSE GRAMMATICALE

NOTA.— Les mots en italique sont ceux auxquels les élèves doivent assigner une fonction : sujet, complément, attribut, etc.

Un mauvais *accommodement* vaut mieux qu'un bon *procès*. Un *peintre*, qui avait été ruiné par un malheureux *procès*, eut à *représenter* deux *plaideurs*, dont l'un venait de *gagner* sa cause et l'autre l'avait perdue : il représenta le *premier* en *chemise*, et l'autre tout nu.

<i>Un</i>	adj. indéf., masc. sing., dét. <i>accommodement</i> .
<i>Mauvais</i>	adj. qual., masc. sing., qual. <i>accommodement</i> .
<i>Accommodement</i> ..	nom comm., masc. sing., sujet de <i>vaut</i> .
<i>Vaut</i>	verbe intr., ind. prés., 3e pers. du sing., 3e conj.
<i>Mieux</i>	adv. mod. <i>vaut</i> .
<i>Que</i>	conj., unit <i>vaut</i> à <i>ne vaut</i> , s.-ent.
<i>Un</i>	adj. indéf., masc. sing., dét. <i>procès</i> .
<i>Bon</i>	adj. qual., masc. sing., qual. <i>procès</i> .
<i>Procès</i>	nom comm., masc. sing., sujet de <i>vaut</i> , s.-ent.
<i>Un</i>	adj. indéf., masc. sing., dét. <i>peintre</i> .
<i>Peintre</i>	nom comm., masc. sing., suj. de <i>eut</i> .
<i>Qui</i>	pron. rel., masc. sing., suj. de <i>avait été ruiné</i> . Il repr. <i>peintre</i> .
<i>Avait été ruiné</i> ...	verbe pass., ind., plus-que-parf., 3e pers. du sing., 1re conj.
<i>Par</i>	prép., unit <i>avait été ruiné</i> à <i>procès</i> .
<i>Un</i>	adj. indéf., masc. sing., dét. <i>procès</i> .
<i>Malheureux</i>	adj. qual., masc. sing., qual. <i>procès</i> .
<i>Procès</i>	nom comm., masc. sing., compl. ind. de <i>avait été ruiné</i> .
<i>Eut</i>	verbe trans., ind., passé déf. 3e pers. du sing., 3e conj.
<i>A</i>	prép., unit <i>eut</i> à <i>représenter</i> .
<i>Représenter</i>	verbe trans., inf. prés., 1re conj., compl. dir. de <i>eut</i> .
<i>Deux</i>	adj. num. card., masc. plur., dét. <i>plaideurs</i> .
<i>Plaideurs</i>	nom comm., masc. plur., compl. dir. de <i>représenter</i> .
<i>Dont</i>	pron. rel., masc. plur., compl. de <i>l'un</i> . Il repr. <i>plaideurs</i> .
<i>L'un</i>	pron. indéf., masc. sing., suj. de <i>venait</i> . Il repr. <i>plaideurs</i> .
<i>Venait</i>	verbe intr., ind., imparf., 3e pers. du sing., 2e conj.
<i>De</i>	prép. unit <i>venait</i> à <i>gagner</i> .
<i>Gagner</i>	verbe trans., inf. prés., 1re conj., compl. ind. de <i>venait</i> .
<i>Sa</i>	adj. poss., fém. sing., dét. <i>cause</i> .
<i>Cause</i>	nom comm., fém. sing., compl. dir. de <i>gagner</i> .

<i>Et</i>	conj., unit <i>venait à avoir perdue</i> .
<i>L'autre</i>	pron. indéf., masc. sing., sujet de <i>avait perdue</i> .
<i>L'</i>	pron. pers., fém. sing., compl. dir. de <i>avait perdue</i> . Il repr. <i>cause</i> .
<i>Avait perdue</i>	verbe trans., ind., plus-que-parf., 3e pers. du sing., 4e conj.
<i>Il</i>	pron. pers., masc. sing., suj. de <i>représenta</i> . Il repr. <i>peintre</i> .
<i>Représenta</i>	verbe trans., ind., passé déf., 3e pers. du sing., 1e conj.
<i>Le</i>	art. simple, masc. sing., dét. <i>premier</i> .
<i>Premier</i>	adj. pris subs., masc. sing., compl. dir. de <i>représenta</i> .
<i>En</i>	prép. unit <i>représenta à chemise</i> .
<i>Chemise</i>	nom comm., fém. sing., compl. circ. de <i>représenta</i> , circ. de manière.
<i>Et</i>	conj., unit <i>représenta à représenta</i> , s.-ent.
<i>L'autre</i>	pron. indéf., masc. sing., compl. dir. de <i>représenta</i> , s.-ent.
<i>Tout</i>	adv. mod. <i>nu</i> .
<i>nu</i>	adj. qual., masc. sing., qual. <i>l'autre</i> .

VARIÉTÉS

Les Sulpiciens et les prêtres des missions étrangères en Acadie

(De *L'Évangéline*)

L'opinion commence à se fixer quelque peu, parmi nos fanatiques anglais, prétendus savants, sur certains points de notre histoire. Nous disons anglais à dessein, car la bigoterie, basée sur de faux renseignements historiques, nous a bien souvent donné un passé obscur, entaché de révolution, de tyrannie, d'insubordination, de révolte contre l'autorité établie. Acadiens-français, catholiques, soumis d'esprit et de cœur aux supérieurs légitimes, nous commençons, l'histoire en main, de revendiquer nos vieux droits arrachés, pièce par pièce, lors des luttes gigantesques livrées depuis les premiers jours du 17ème siècle jusqu'aux derniers du 18ème. La lumière ne luit pas pour les aveugles. Les borgnes n'en voient que la moitié. Forcément, nos bourreaux, nos tyrans, se sont vus obligés de reconnaître ce que les vendales de l'histoire, les prestidigitateurs ont inventé pour jeter des brumes sur notre passé glorieux. Bien des fois, nous avons entendu répéter cette vieille rengaine : Les prêtres français du temps du "dérangement" ont été trop français, ont été trop-ci, ont été trop-ça. Ils n'ont pas agi avec discernement. Ils n'ont pas compris ce que comportait le serment d'allégeance. Ils ont induit les Acadiens en erreur. Ils les ont conduits à la ruine, à la déportation. Leur zèle était intéressé. Même, on est allé jusqu'à dire des bêtises comme celles-ci : Ces Sulpiciens et ces prêtres des Missions étrangères étaient des trafiquants et des accapareurs. On nous dit parfois, avec du miel sur la langue, et les yeux vers le ciel, que jamais les anglais n'auraient osé agir ainsi envers les pauvres Acadiens s'ils n'avaient suivi la consigne de leurs prêtres.

Ignorants et perfides !

* * *

Nous avons eu l'honneur de recevoir, il y a quelques mois, avec les amitiés de l'auteur, M. l'abbé René Casgrain, un de ses derniers ouvrages : "Les

Sulpiciens et les prêtres des missions étrangères en Acadie." Le nom de son auteur seul, son amour pour notre cause et son érudition indiscutable, seraient plus que suffisants pour nous porter à lui adresser des éloges. La lumière qu'il produit, documents en main, sur plusieurs points en litige de notre histoire, nous font l'effet d'un drapeau arboré après la bataille. Son livre contient des secrets magiques. Jamais nous n'avons admiré avec autant d'amour, de vénération et de courage, la mémoire de ces zélés apôtres qui ont été pendant un siècle et demi les Moïses de la petite phalange acadienne-française.

Nous avons bien dans Garneau, Ferland, Laverdière, Charlevoix, Turcotte, même Haliburton, Rameau, Richard, Poirier, le récit de ce que les apôtres de l'Acadie avaient fait pour nous. Nous avons les grandes lignes. C'était comme un canevas. Nous en excepterons cependant le Sénateur Poirier, pour le Père Lefebvre.

M. l'abbé Casgrain, après avoir visité l'Acadie, après avoir entendu chanter la vieille chanson protestante et anti-cléricale de nos premiers persécuteurs, s'est mis à l'œuvre, il a cherché, il a lu, il a fouillé, malgré sa vue défaillante et ses lunettes fumées, les documents relatifs à notre histoire, tant à Québec, à Halifax, à Paris, à Boston qu'à plusieurs endroits du vieux et du nouveau monde, ce qui pourrait endiguer un peu ce courant erroné, qui nous montre à l'histoire comme des rebelles, et prouver que nous avons été un peuple obéissant, soumis et actif.

Nous ne voulons pas entrer ici dans une critique détaillée des dates et des événements. A plus éclairés que nous d'y voir. Cependant, cet ouvrage, assez bien fondé de renseignements et de détails, nous exempte de critiquer les faits, quant à la précision. Il nous satisfait amplement.

*
* *

Cet ouvrage n'a pas la poésie ni l'élan patriotique, ni la chaleur de "Un pèlerinage au pays d'Évangéline." Non. L'auteur n'est pas le poète, ni le barde de nos vieilles luttes et de nos anciennes larmes. Il a entendu des faussetés, il a des connaissances, il a voyagé, il a vu et sa bonne vieille plume, que nous aimons toujours, vient nous dire avec exactitude, sans phrases, ni prétention, des vérités historiques qui nous font respirer, après l'orage de la persécution.

Il est plus historien, correcteur de fausseté, que poète et écrivain plaisant. Il n'y a pas une ligne de roman dans son ouvrage. Vous croiriez peut-être qu'il invente des récits imaginaires, quand il raconte les travaux apostoliques des Petit, des Thury, des Geoffroy, des Trouvé, des Boudoin, des de Breslay, des de la Gaudelie, des Chevreulx, des Desenclaves, mais détrompez-vous.

L'auteur possède tout ce qui peut lui faire démontrer la vertu héroïque de ses hommes. Comme nous le disions, il peut se rencontrer des chercheurs qui contrediront quelques-unes de ses dates ou de ses allégations. Tant mieux. Par leurs contradictions et leurs corrections, ils ne feront qu'ajouter de la lumière à des faits dont la connaissance nous est absolument utile.

*
* *

Pourquoi l'Eglise de Jésus crucifié s'est-elle établie si rapidement dans le monde, dès les premiers siècles? Pourquoi des pays comme l'Irlande, la

Pologne, le Canada ont-ils conservé si vivaces leur foi et leur attachement à l'Église? Tertulien nous répond : Le sang des martyrs était une semence de chrétiens. En Acadie, plus les nôtres ont été persécutés, plus ils sont demeurés fermes et inébranlables dans leur foi. Plus les premiers apôtres de l'Acadie se sont vus en butte aux persécutions des anglais, des concussionnaires français, des contrebandiers, des agioteurs, des intendants cupides et des malversations éhontées des agents français et anglais, plus ils ont reçu d'énergie apostolique pour accomplir leur grande œuvre.

*
* *

L'abbé Casgrain nous rend clair comme le soleil du midi un point d'histoire bien discuté. Pourquoi les prêtres de Beau-Bassin, des Mines de Port Royal, de Pemquid, de Chipoudy, de la Baie Verte, etc., n'ont-ils pas exhorté leurs ouailles à prêter le fameux serment d'allégeance à la couronne d'Angleterre? Voici la réponse que nous croyons pouvoir déduire après la lecture de ce livre bien calculé pour notre époque et nos aspirations idéales.

D'abord, les Acadiens pouvaient-ils prêter ce serment à la couronne? y avait-il des agents dûment autorisés par le roi d'Angleterre pour en recevoir la prestation? A qui le prêter? A des pillards, des dévastateurs, des forbans, des sacrilèges, des gens dégradés et infâmes comme les Lawrence, les Phipps, les Church et autres qui, pour la plupart, n'avaient d'autre but que de piller, de tuer, de dévaster au profit de leur bourse avec l'assurance de l'impunité. Ces bandits galonnés d'or avaient-ils le droit de venir en imposer aux curés, aux pacifiques et laborieuses populations de l'Acadie? Non, jamais. L'Histoire, même contemporaine, même actuelle, française comme anglaise, nous entendons la vraie, s'accorde pour couvrir de juste ignominie ces misérables envahisseurs.

*
* *

Autre obstacle que les missionnaires eurent à rencontrer, en Acadie, de la part des Français. C'est honteux de le dire, mais c'est vrai.

Dans la dernière partie du 17^{ème} et la première moitié du 18^{ème} siècle, il y avait une certaine classe de marchands français qui rendait le ministère des prêtres bien difficile. Nous voulons parler des trafiquants, des changeurs, des contrebandiers, des vendeurs d'eau-de-vie. Leur commerce illicite, qui échappait aisément à la surveillance *ramollie* de la cour de Louis XIV, du libertin Louis XV et de l'impuissant Louis XVI, introduisait au pays la plus infâme débandade parmi nos populations acadiennes et sauvages. Le curé voulait-il s'y opposer que de suite on écrivait au parlement français, citant M. le curé un tel au jugement de l'Empire. Il était un traître, il était un intéressé, il se mêlait d'affaires qui ne le regardaient pas. En France, au parlement, moyennant rétribution, nous nous basons sur des lettres et des faits, on en imposait aux missionnaires. D'un autre côté, si le prêtre voulait résister au courant envahisseur de l'Anglais, s'il voulait mettre ses fidèles en garde contre le protestantisme et les agissements effrénés des Bostonais et des corsaires anglais, de suite il était persécuté. Parfois, même souvent, on pillait son église, on volait son presbytère. Lui et les siens étaient mis à bord du vaisseau pirate pour un port inconnu.

Nous devrions jeter un voile sur le tableau navrant de tant d'horreur que l'histoire nous force à lire malgré notre dépit et nos larmes. C'est pourtant vrai. Bien des historiens anglais ne font que corroborer ce que l'abbé Casgrain nous raconte. Que pouvaient-ils, faire ces pauvres missionnaires? Ici, un grand point d'interrogation facilement solvable après la lecture du livre qui nous occupe. Ils ont fait ce qu'ils ont pu. Ils ont prié, travaillé et fait le bien. Ils se sont dépensés, rien ne leur était plus à cœur que l'avancement, le bonheur et le salut de leurs chers Acadiens, nos ancêtres. Quand les ressources de leurs paroissiens n'étaient point suffisantes pour bâtir des églises, des presbytères et des écoles, l'histoire nous dit qu'ils dépensaient la dernière monnaie que leur avaient léguée leurs parents.

Il est des événements et des hommes que Dieu prépare pour sa gloire en les faisant entrer sur la scène orageuse et parfois complexe de ce monde. Sachons discerner ses élus et ses héros. M. l'abbé Casgrain nous en montre quelques-uns dans son beau livre, espérons que Dieu ne nous les a pas seulement donnés comme objet d'admiration, mais qu'il continuera de nous en fournir encore pour nous éclairer et nous conduire dans le chemin ardu du devoir et de la vie chrétienne.

*
* *

L'Évangéline ne saurait trop recommander à ses nombreux lecteurs cet ouvrage, qui, nous n'en avons de doute, les instruira et leur causera des surprises consolantes. On lit trop peu parmi nos Acadiens français, surtout des ouvrages de ce genre! On écrit trop peu aussi. Sans doute, dans ces dernières années, nous avons eu l'honneur d'avoir les nôtres qui ont fait leur marque en histoire. Témoins, les Richard, les Poirier, et autres. Ce n'est pas assez. Notre histoire demande plus de marge et de bons livres. Mais les lecteurs sont si ingrats. Mais on lit si peu. C'est une lacune qu'il faut combler. Nous espérons que l'exemple de l'abbé Casgrain ne restera pas infructueux.

Depuis Longfellow, dans son poème inimitable "Évangéline," il y en a eu plusieurs qui ont écrit et parlé sur notre sujet. Cependant la mine n'est pas encore épuisée. En avant donc jeunes et vieux. Éclairez-nous. Au nom du peuple Acadien, *L'Évangéline* présente ses remerciements patriotiques à l'auteur de "Sulpiciens et prêtres des missions étrangères en Acadie."

La liberté d'enseignement

La Revue hebdomadaire vient de publier un article de M. François Coppée sur la liberté de l'enseignement. Nous sommes heureux d'en faire profiter nos lecteurs.

Après avoir rappelé les anciennes luttes pour la liberté d'enseignement et défendu la loi Falloux, M. François Coppée examine les récents projets déposés par les sectaires ou radicaux. Et il conclut en ces termes :

"Pour tout dire, la résistance devrait venir des universitaires eux-mêmes. Mieux inspirés que leurs prédécesseurs de 1831, et plus soucieux de l'indé-

pendance et de la dignité de leur corps, ils devraient repousser le présent funeste qui ne leur est offert que dans une pensée d'injustice et d'oppression. Ils prouveraient ainsi la sincérité des idées libérales qu'ils manifestent en toute occasion et dont ils sont pénétrés, nous ne voulons pas en avoir le moindre doute. C'est à eux qu'il appartiendrait de déclarer hautement que le droit du père de famille est d'ordre naturel et supérieur à de misérables lois



FRANÇOIS COPPÉE

de circonstance, que les scrupules de foi religieuse sont ce qu'il y a de plus respectable au monde, que d'ailleurs le monopole est un abus, un obstacle à tout progrès, et que rien n'est, au contraire, plus fécond que l'émulation et plus équitable que la libre concurrence.

En montrant de tels sentiments, en tenant un pareil langage, l'Université s'honorerait aux yeux du pays ; car, au nom des droits sacrés de la conscience et dans l'intérêt même du génie national, elle s'opposerait à un véritable attentat contre la liberté.

Quant aux catholiques, leur strict devoir, en cette heure de péril, est plus que jamais de s'unir, de se liquer, de former le bloc contre les aliénés qui

voudraient faire de la France un peuple sans Dieu, et de défendre, avec la dernière énergie, ce clergé français, plein d'honneur et de dignité, qui montre une si admirable patience sous les colomnies et les injures.

Hélas ! je le dis pour terminer et avec une profonde tristesse. Si, dans la société moderne, le prêtre ou le religieux sent circuler autour de lui tant de colère et de haine, c'est parce que ses vertus dénoncent et accusent par le contraste nos vices de décadents. Il est volontairement pauvre, quand jamais n'a été plus lourde la tyrannie de l'or ; il est chaste, dans la buée de tant d'orgies ; surtout il se renonce lui-même et accepte une autre discipline, alors que triomphe un individualisme féroce, qui allume dans tous les désespérés l'ardente soif de la révolte et du crime. Quel exemple que la vie de cet homme devant nos cupidités, nos violentes et stériles querelles ! Pour les orgueilleux, — c'est-à-dire pour le grand nombre, — la leçon est insupportable ; et ils insultent le prêtre. Mais ils ont la rage dans le cœur en songeant que leur outrage est impuissant et que, tout à l'heure, ce prêtre va leur pardonner et prier pour eux.

Ils cherchent alors un meilleur moyen de le faire souffrir et ils le frappent à la place la plus sensible, dans son cœur, dans sa charité.

Comme son divin Maître, le prêtre appelle à lui les petits enfants. On le chasse de l'école, pour qu'il n'ait plus la douceur de leur y enseigner la loi d'espérance et d'amour ! Disciple de Celui qui évangélisait sur la montagne les petits et les humbles, il les aime et veut les consoler. Par des mensonges, on le rend odieux au peuple, on le calomnie auprès des malheureux, et il a la douleur de sentir qu'ils le haïssent, lui qui, après avoir consacré l'hostie, croit encore toucher Jésus-Christ dans la personne du pauvre.

Verrons-nous un jour la fin de ces injustices et de ces lâchetés ? Dans tous les cas, nous devons — non seulement nous, les chrétiens, mais tous les hommes de cœur droit et de bonne volonté, — nous opposer de toutes nos forces à ce qu'il s'en commette de nouvelles ; et si nous obtenons qu'on respecte la liberté de l'enseignement, nous aurons rendu, par surcroît, un service à la République, en l'empêchant de trahir une fois de plus ses principes et de se déshonorer.

FRANÇOIS COPPÉE."

De l'hygiène scolaire

ÉCLAIRAGE

I.—ÉCLAIRAGE NATUREL.—Bien compenser les baies d'éclairage avec l'espace à éclairer : la lumière diurne doit être répartie également par toute la pièce.

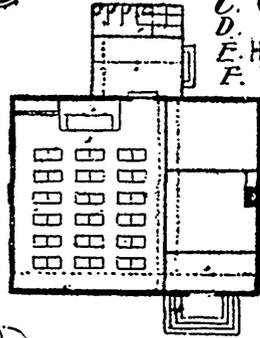
L'éclairage bilatéral est convenable, mais l'éclairage unilatéral gauche est celui qui rallie le plus de suffrages.

Ne jamais éclairer par le plafond, par devant ou par derrière.

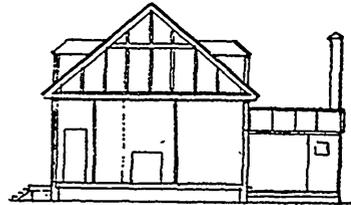
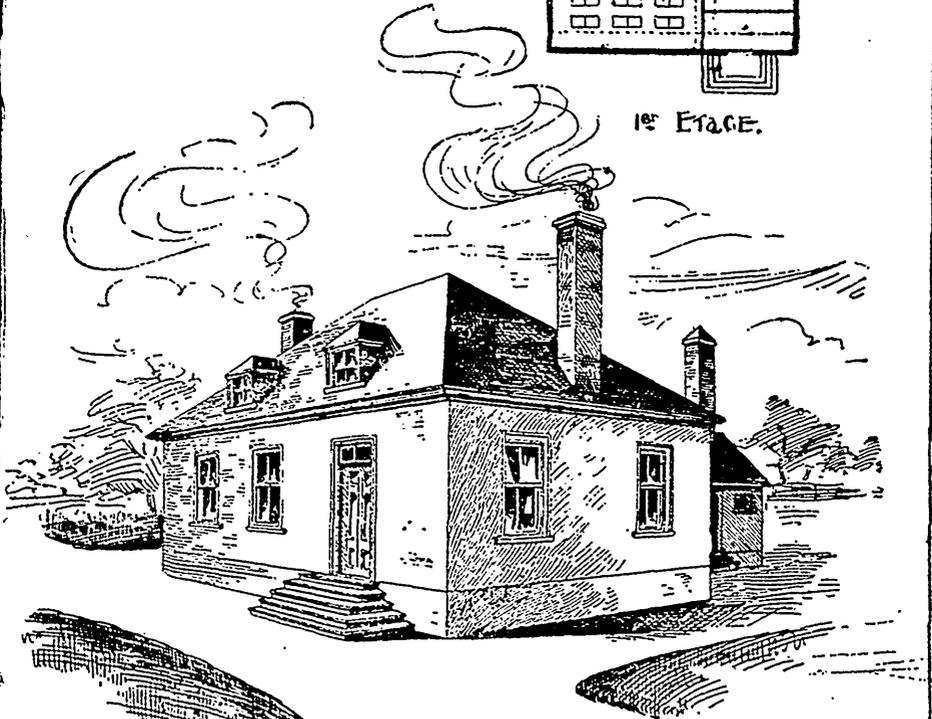
SERIE No. 5.

MAISON D'ECOLE POUR 36 ELEVES
~ GRANDEUR 33'x26'
CÔÛT APPROXIMATIF \$ 700.00

- A. Classe.
- B. Vestibule.
- C. Cuisine.
- D. Chambre.
- E. Hangar à bois.
- F. W.C.



1^{er} ETAGE.



Section

J. J. Chausse
Architecte D. S. P.

Echelle 24 pieds au pouce

Il faut toujours mitiger l'effet trop éblouissant de la lumière solaire au temps où les élèves sont au travail, par des *stores*, des persiennes ou des jalousies.

2.—L'ÉCLAIRAGE ARTIFICIEL se fait à l'aide de l'électricité, du gaz et du pétrole. L'éclairage électrique est le plus hygiénique et celui de l'avenir. L'éclairage par le gaz et le pétrole présente de graves inconvénients.

Quel que soit le mode d'éclairage en usage, les lampes sont placées forcément au-dessus de la tête des élèves ; et leur nombre est déterminé par la quantité de lumière requise, lumière qui doit se rapprocher le plus possible de celle du jour. Il est nécessaire d'avoir à l'entour de la flamme un contre-abat-jour en verres colorés au noir de fumée ou mieux encore en verres blancs opaques.

MOBILIER SCOLAIRE

Le mobilier scolaire est une question capitale admise par tous les hygiénistes.

La table et le banc scolaires doivent varier selon la taille de chaque élève. La table est de hauteur convenable, lorsque l'élève, assis droit sur son banc, et ayant les pieds appuyés sur le parquet ou sur un marche-pied, peut poser commodément l'avant-bras sur la table, ou en d'autres termes la hauteur de la table doit être égale à la hauteur du siège plus la distance qui sépare le coude du dit siège, le bras étant tenu près du corps. Le dessous de la table ne doit gêner en rien les jambes de l'élève.

La hauteur du banc permettra toujours l'appui des pieds sur le parquet. Il sera muni d'un dossier ne dépassant pas en hauteur la pointe de l'omaplate ou la moitié du dos.

La distance horizontale du banc à la table sera nulle.

CABINETS D'AISANCES

1.—LA FOSSE FIXE se compose d'un récipient imperméable en maçonnerie placé dans le sol, d'un tuyau de chute et d'un tuyau d'évent qui s'élève aussi haut que l'exigent les constructions voisines. Il importe de la nettoyer chaque année avant l'arrivée des chaleurs ; d'y jeter souvent des substances désodorantes et désinfectantes.

2.—LA FOSSE MOBILE se compose d'un tonneau à parois métalliques, imperméables et imputrescibles, percé sur un de ses fonds, auquel aboutit le tuyau de chute de la latrine. Le tuyau de chute est muni d'un tuyau d'évent s'élevant au-dessus du toit des habitations voisines. Ces réservoirs mobiles, moins malsains que les fosses fixes, doivent être fréquemment enlevés pour le nettoyage.

L'installation de la fosse fixe et de la fosse mobile doit être de telle sorte que les vents régnants ne rejettent pas les gaz dans les locaux scolaires, ni dans la cour, mais de façon à être facilement surveillées par le maître.

3.—LES CLOSETS A TERRE SÈCHE, A CENDRE OU A SCIURE se compose d'un baril étanche et d'une trémie pour les substances absorbantes (terre sèche, cendre ou sciure) placée en arrière et au-dessus du siège. La trémie est reliée à la latrine par un mécanisme que le visiteur fait jouer au besoin pour projeter sur les matières de vidange une quantité de poudre. Pour assurer l'efficacité de ce système de cabinet d'aisances, il faut que la construction soit bien faite et que le personnel soit bien surveillé et instruit. Ce système constitue un excellent moyen de désodorisation, presque aussi bon que le water closet. Mais il faut une très grande surveillance pour en assurer le bon fonctionnement.

4.—WATER CLOSETS.—Partout où il est possible d'appliquer l'évacuation immédiate des vidanges au moyen d'un système de canalisation, l'hygiène le préfère ainsi.

Le cabinet d'aisances, dans l'habitation, doit être bien aéré et entretenu bien proprement. La cuvette du cabinet d'aisances sera muni d'un appareil formant fermeture hydraulique et permanente ; d'un réservoir permettant de fournir dans ce cabinet une quantité d'eau d'au moins deux gallons, par personne et par jours. L'eau ainsi livrée dans la cuvette de ce cabinet, doit former une chasse d'eau suffisamment vigoureuse. Le tuyau de chute doit s'élever au-dessus du faite de la maison, donnant ainsi une aération continue. De temps à autre il est bon de jeter dans la cuvette des désinfectants qui assainissent aussi le tuyau de chute et le branchement de la maison à l'égout de la rue.

Il y aura un siège d'aisances par 25 élèves.

5.—URINOIR.—Les écoles de garçons seront munis d'urinoirs dont les cases auront $2\frac{1}{2}$ pieds de largeur et 3 pieds de profondeur. Il y aura un service d'eau pour le nettoyage.

Il est convenable d'accorder un urinoir par 25 élèves.

DR J.-I. DESROCHES.

LES TRAVAUX MÉNAGERS A L'ÉCOLE PRIMAIRE (1)

(Rendons notre enseignement plus pratique)

UNE JOURNÉE DANS UNE ÉCOLE DE GENÈVE.—(Suite)

Le diner

“Treize à table aujourd'hui, mesdemoiselles, observa notre aimable Directrice en rentrant dans la salle à manger : que le sot préjugé, dont certaines gens affublent ce nombre, n'affecte point votre appétit :”

Le menu était convenable. En dinant, on m'expliqua que ma voisine de droite en était l'inspiratrice, et qu'après avoir été discuté l'avant-veille au quadruple point de vue (a) du prix de revient, (b) de la saison, (c) des qualités nutritives. (d) de la digestibilité, on avait fini par l'approuver tel quel.

Je sus aussi que, dans le but d'habituer ces jeunes filles à faire les marchés et les provisions ; de les initier aux *trucs* et aux *manèges* de certains commerçants ; de leur apprendre à reconnaître, à première vue, les différentes chairs de boucherie, ainsi que les divers morceaux d'un quartier de viande, on les avait chargées de découvrir et d'acheter elles-mêmes, guidées par leur maîtresse, les éléments indispensables à la préparation de ce repas.

Je n'en revenais pas, et je ne pouvais faire mon approbation admiratrice.

J'avais déjà constaté, il est vrai, la même méthode à Bruxelles, à Mayence et à Paris, mais c'était dans des *Ecoles ménagères spéciales*, et non comme ici, dans des classes annexées à l'école publique.

La plus jeune élève présidait, et c'est elle qui avait dit le *Benedicite*.

Chacune des convives avait quelque tâche à remplir : celle-ci dépeçait, celle-là versait le vin, une troisième offrait le dessert, etc.

Comme je louais le goût exquis d'une gelée de groseilles :

“Avec les fruits, ce dessert n'est pas de saison, remarqua la Directrice : aussi notre menu ne le mentionne-t-il pas ; mais il a du moins le mérite de témoigner que l'art de préparer les conserves et les confitures n'est pas non plus négligé ici.”

Après le café, — lequel n'apparaissait qu'aux grandes occasions, — madame la Directrice nous invita, six élèves et moi, à passer au salon.

Là, une conversation soutenue, pleine d'aisance et de distinction, émaillée d'apropos judicieux sur les sujets les plus divers, — le temps et la mode exceptés, — acheva de me convaincre qu'on pouvait être à la fois bonne ménagère, femme d'esprit et de belles manières.

Bientôt le Canada et ses coutumes eurent leur tour.

Et comme le chapitre de l'éducation ménagère canadienne était sur le tapis, je me tirai d'affaire en insinuant que chez nous, — à part quelques exceptions, — l'École ne s'en était point encore *méthodiquement* occupée, parce que toutes les mamans s'y dévouaient sans relâche, estimant cette éducation la meilleure dot à donner à leurs filles.

(1) Voir livraisons d'avril, de juin, de septembre, d'octobre, de décembre et de janvier de *L'Enseignement Primaire*.

—C'est bien, en effet, la plus solide et la plus belle, observa une jolie blonde.

—Une dot qui assure l'aisance et fortifie l'amour du *chez soi*, continua la Directrice : les créanciers et les malheurs domestiques doivent être rares chez vous !

Un demi-sourire, interprétable à volonté, fut ma réponse.

Pendant ce temps, les quatre autres élèves avaient desservi et rangé toute chose, balayé la salle à manger, etc, puis s'étaient rendues à la cuisine pour y laver la vaisselle, mettre les restes de côté, et voir à ce que tout fût en état pour le repas du soir.

Nous fîmes un tour de jardin, un jardin parfaitement entretenu.

Tout en admirant les plates-bandes, les bordures des allées, les légumes, les fleurs, les arbres et arbustes fruitiers, c'était un feu roulant de questions et de réponses qui me prouvèrent bientôt que, là encore, les mains industrieuses de ces jeunes filles avaient passé, et que leurs connaissances en botanique et en horticulture, loin de consister seulement en nomenclatures interminables saupoudrées de grands mots incompris, étaient essentiellement pratiques.

Une heure sonna.

Ces charmantes jeunes filles nous quittèrent pour rejoindre leurs compagnes dont la leçon de cuisine les avait temporairement séparées.

Nous ne tardâmes pas à les revoir, appliquées cette fois à l'étude du dessin.

(à suivre)

CHS-A. LEFÈVRE.

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

De la lecture à haute voix dans l'enseignement primaire (1)

(Pour *L'Enseignement Primaire*.)

II

Une bonne prononciation est le premier élément de la correction du langage : celui qui veut parler une langue correctement doit d'abord savoir la bien prononcer.

Or, "une langue ne cesse pas plus de marcher qu'un fleuve de couler." a dit le grammairien Brimot ; et cela est vrai de la prononciation. Non seulement les règles de la grammaire, mais aussi l'orthographe et la prononciation des mots, changent avec le temps : *Consuetudo loquendi est in motu*, (VARRON). Les modifications successives, qui sont ainsi introduites dans le langage, ne dépendent pas du caprice des individus ; pour être de bon aloi, ces changements doivent procéder des principes mêmes qui ont présidé à la création de la langue. Sans doute, il n'en est pas toujours ainsi, en pratique :

(1) Dans la prochaine livraison nous continuerons l'intéressant travail de M. l'abbé D. M. A. Magnan, travail intitulé : *A la recherche de la vérité*.

en français, par exemple, les mots n'ont pas tous été formés d'après les mêmes règles, et, dans les mots savants, la philologie ne saurait retrouver les caractères spécifiques des mots de formation populaire, c'est-à-dire de formation vraiment française. Il n'en est pas moins vrai, cependant, qu'un changement dans la prononciation ne peut être légitime, s'il ne porte l'empreinte du génie national.

Or, l'arbitre suprême, en pareille matière, c'est l'usage, non pas l'usage du plus grand nombre, mais l'usage généralement adopté par ceux-là chez qui le génie national est le mieux conservé.

Il s'ensuit que nous, qui parlons la langue française, mais en qui diverses influences semblent en avoir éteint l'esprit, nous devons suivre ce que l'usage fait de changement dans la prononciation, en France, et modifier en conséquence notre façon de parler.

Remarquons qu'au point de vue de la langue, il s'est produit dans notre histoire, un singulier phénomène.

La plupart des familles qui, lors de la cession du pays à l'Angleterre restèrent au Canada, avaient quitté la France vers le milieu du XVIIe siècle et avaient apporté en Amérique la prononciation française en usage à cette époque. Brusquement séparé de la mère-patrie, et restés durant de longues années sans aucune relation avec elle, les colons canadiens gardèrent cette prononciation, qui, de génération en génération, s'est transmise jusqu'à nous.

Cependant, au temps de la cession, la prononciation française n'était pas plus nêe qu'elle ne l'est maintenant ; et depuis, elle a marché, elle s'est modifiée, elle a subi des changements considérables Quant à nous, nous en sommes restés à peu près au même point, et aujourd'hui, nous nous trouvons, sous ce rapport, environ deux siècles en arrière.

D'autre part, la nécessité d'accommoder notre langage à des besoins nouveaux, notre contact avec des éléments barbares ou étrangers, et nos aptitudes physiologiques particulières dues sans doute au climat, ont déterminé, dans notre prononciation, des altérations notables qui n'ont rien de français.

Quant aux façons de prononcer que nous tenons des Français d'autrefois, tout en nous efforçant de les éviter, nous devrions avoir pour elles, ce me semble, le respect qu'on éprouve pour certaines antiquités nationales, souvenirs d'un passé glorieux ; comme ces rimes anciennes, qui racontent l'histoire de nos commencements, notre prononciation d'un autre âge accuse notre origine bien française. Faut-il en donner des exemples ? . . . *jarbe* (gerbe), *monsteure* (monsieur), *mouchouër* (mouchoir), *accraïre* (accroire), *adrait* (adroit), *nêier* (noyer), *ben* (bien), *hurcux* (heureux), *trompeux* (trompeur), *pus* (plus), *cataplame* (cataplasme), *mecredi* (mercredi), *barbis* (brebis), *jeval* (cheval), *siner* (signer), etc., ainsi prononçaient, au XVIIe et dans la première partie du XVIIIe siècle, les Français de France qui se piquaient de bien parler ; ainsi prononcent encore aujourd'hui les Français du Canada qui ne sont pas instruits.

Mais ces façons de prononcer, correctes autrefois, sont maintenant vicieuses, comme le sont aussi certaines fautes plus considérables de notre fabrique. Nous devons apporter un soin égal à éviter les unes et les autres.

On ne peut, il est vrai, s'attendre à une réformation complète et subite de la prononciation du peuple canadien ; des habitudes, vieilles de deux

siècles, ne se déracent pas si facilement. Cependant, un travail opiniâtre et suivi, des efforts constants et bien dirigés, finiront par produire les plus heureux résultats : nos défauts d'articulation disparaîtront peu à peu, peu à peu notre langage acquerra la véritable correction française. Cette tâche est, avant tout, du domaine de l'enseignement primaire. L'instituteur seul peut former le peuple à bien prononcer, parce que l'instruction du peuple lui est confiée.

Comment le maître d'école s'y prendra-t-il pour enseigner à ses élèves la prononciation française et les habituer à en observer les règles?— Le moyen est tout indiqué, et l'on n'en connaît pas de meilleur : c'est la lecture à haute voix.

* * *

On n'apprend bien que ce qu'on aime.

Aussi, certains professeurs se proposent-ils, avant tout, de développer chez leurs élèves le goût de l'art ou de la science qui fait le sujet de leurs leçons. Semblable préoccupation doit être le premier souci du maître d'école chargé d'enseigner la langue française. Car il en est de l'enseignement de la grammaire comme de l'enseignement d'un autre art, de la peinture ou de la musique : et quel courage ne faudrait-il pas au futur musicien, pour mener à bien les exercices du doigter, par exemple, si l'exécution de quelque mélodie ne lui faisait entrevoir les effets heureux qu'on peut tirer de ces difficultés vaincues, et n'entretenait en lui, avec l'amour de son art, le désir de s'y perfectionner ?

Légère, douce et gracieuse, vive, énergique et claire, riche, sonore et variée, telle est la langue française, la langue que parla Bossuet et qu'il déploya comme le manteau royal de sa pensée. Ces qualités sont instinctivement senties même des moins lettrés, parce qu'elles s'adressent à l'oreille, qui, sans précisément s'en rendre compte, en saisit cependant tout le charme et s'en réjouit singulièrement. Mais l'étude de la grammaire ne révèle rien de cette beauté des sons, et la règle des participes, ou telle autre plus aride encore, considérée au seul point de vue de la correction grammaticale, est étrangère à l'harmonie de la langue. Eh bien, la lecture à haute voix d'une page de bonne et saine littérature,— il s'en trouve pour tous les âges et pour tous les goûts,— ne serait-elle pas paraître quelque chose de l'euphonie du langage ? ne rendrait-elle pas sensibles à l'oreille ces effets rythmiques ou mélodiques, cachés dans les replis de la phrase, et que l'œil ne peut pas découvrir ? et, si la lecture était faite d'une façon claire et intelligente, le plaisir qu'on y prendrait ne serait-il pas de nature à faire aimer cette langue si pure, si logique, si naturelle, si *humaine* ? et ne voit-on pas que l'étude des règles en serait rendue plus attrayante ? . .

* * *

Non seulement plus attrayante, mais encore plus facile.

Car la lexicologie n'est pas toute la grammaire. L'élève, après avoir étudié les diverses espèces de mots dont se compose la langue et les changements dont leurs déterminaisons sont susceptibles, doit de plus apprendre l'art d'assembler ces mots et de les grouper en phrases.

Or, les exercices de lecture à haute voix et de récitation sont admirablement assortis à ce dessein.

Pour bien lire une phrase quelconque, il faut, non seulement, en saisir le sens intime et la partie, mais encore se rendre compte du rôle que l'auteur a assigné à chaque mot, de l'intention qui a présidé à l'arrangement des termes, et des rapports qui existent entre les différentes parties du discours.

Lire à haute voix, c'est donc se livrer à une espèce de gymnastique intellectuelle bien propre à faciliter l'étude de la syntaxe.

(à suivre)

ADJUTOR RIVARD, avocat.

Professeur agrégé d'élocution à l'Université Laval.

Une sage direction

Sa Grandeur Mgr Bruchési a adressé la lettre suivante à la direction de la *Patrie* et de la *Presse*. Nous prions les instituteurs et les institutrices de répandre les saines notions qui suivent dans toutes les familles de notre province.

ARCHEVÊCHÉ DE MONTRÉAL,

le 19 décembre 1898.

M. le directeur du journal la *Presse*, Montréal.

Monsieur le directeur,

Quelque temps après ma consécration épiscopale, presque tous les journalistes de Montréal, obéissant à un sentiment qui m'honorait certes autant qu'il leur faisait honneur à eux-mêmes, sont venus ensemble à l'archevêché, pour féliciter, dans mon humble personne, l'élu du Saint-Siège ; mais surtout pour m'apporter l'assurance de leur soumission entière à toute direction épiscopale que je croirais utile de donner en matières de foi, de mœurs et de discipline ecclésiastique.

Cette démarche, je l'ai dit dans le temps, et j'aime à vous le répéter aujourd'hui, m'a profondément touché. Laissez-moi le redire aussi, j'y ai trouvé, dès la première heure, une source d'encouragement et de force, au milieu des appréhensions de toute sorte que faisaient naître, dans mon âme, les lourdes responsabilités de l'épiscopat. Le Souverain Pontife n'a pas été moins impressionné par cette unanime et très rare manifestation de respect et d'obéissance envers l'autorité religieuse. Quand j'ai voulu laisser entre ses mains augustes une copie de votre éloquente adresse, Léon XIII en a demandé l'original, disant qu'il tenait à le garder en sa possession. Ces sentiments du Saint Père vous sont déjà connus. Avec une bienveillance vraiment paternelle, il a daigné vous les exprimer lui-même, dans un document qui a été publié dans plusieurs journaux de la France et du Canada.

Une année et plus s'est écoulée depuis cet échange d'estime et de confiance réciproque entre les journalistes de Montréal et leur nouvel archevêque.

Je puis me tromper : mais il me semble qu'interrogé au sujet des promesses de bon vouloir et de sympathie que je vous faisais alors, vous n'hésiteriez pas à reconnaître que, dans l'exécution de ces promesses, j'ai fait preuve de la plus complète et de la plus constante fidélité. Dans tous les cas, ce m'est un agréable devoir de le dire ici publiquement, lorsque l'occasion s'est présentée de vous exprimer un désir, ou de vous faire quelque observation, j'ai toujours retrouvé en vous le même journaliste dévoué, le chrétien soumis qui m'avait assuré de son respect et de sa déférence à l'égard des personnes préposées par l'Esprit-Saint au gouvernement de l'Eglise.

A ce témoignage, monsieur le directeur, doit s'ajouter non seulement l'expression de mes remerciements, mais aussi celle de mes espérances. Rien n'est plus puissant, en effet, pour le bien en tout ordre de choses, que le journalisme. Et si les publicistes, s'éclairant des lumières de la foi et s'inspirant de ses enseignements, se laissent ainsi volontiers diriger par l'autorité religieuse, chaque fois que les intérêts supérieurs des âmes et des mœurs sont en jeu, quels heureux résultats ne sommes-nous pas en droit d'attendre ?

Convaincu de l'absolue justesse de cette observation, c'est-à-dire de l'heureuse influence infailliblement exercée par le journal respectueux des saintes lois de l'Eglise et de la morale chrétienne, et par contre de l'influence néfaste non moins infailliblement exercée par le journal oublieux de ces mêmes lois ; convaincu aussi de la permanence de vos bonnes dispositions, je viens aujourd'hui faire un pressant appel à votre esprit chrétien.

Ne soyez pas étonné, Monsieur le directeur, si cet appel vous arrive par voie extraordinaire, sous forme non plus de communication privée, mais de lettre ouverte. Ce n'est point l'avertissement public qui suit la monition secrète restée inefficace. Non ! mais j'ai cru qu'il vous serait plus facile de vous conformer à la direction que le devoir me fait une obligation de vous donner, si mes observations étaient, en même temps, mises sous les yeux et des journalistes et de leurs lecteurs.

Ces observations seront brèves, car ni leur gravité ni leur opportunité ne sauraient être mises en discussion.

Très souvent, Monsieur le directeur, des pages entières de votre journal sont couvertes de gravures représentant quelque scène criminelle. Tout est là : l'assassin, ses complices, la victime, le théâtre et les instruments du crime. Vos reporters ont aussi tout visité, ils ont interrogé tour à tour le meurtrier, les témoins, les agents de la paix : et puis le minutieux compte-rendu de leurs enquêtes vient avec complaisance s'étaler au frontispice de votre publication. Inconsciemment, sans doute, on ira même jusqu'à encadrer quelquefois ces desseins et ces récits de commentaires qui ressemblent à des apologies.

Quelle pâture quotidienne pour des milliers de lecteurs de tout âge et de toute condition ! Je tremble à la pensée des images que ces peintures et ces descriptions malsaines déposent et gravent peu à peu, si profondément, dans l'esprit du peuple. En effet, il n'est rien de plus dégradant que le spectacle habituel du vice et la fréquentation des malfaiteurs. L'expérience le prouve. de nombreux jugements le démontrent ; que de faits se presseraient de ce chef sous ma plume si j'entreprenais de les relater ici ! Et sur ce point, les moralistes de tous les temps et de tous les pays sont absolument d'accord

avec les juges. L'honneur chrétien d'ailleurs ne repousse-t-il pas ces tristes exhibitions de la perversité humaine ? La loi de l'Évangile enfin condamne énergiquement cette sorte de publicité retentissante, démoralisante, souverainement outrageante pour le Dieu très saint qui a créé l'homme à son image et à sa ressemblance.

Sans doute, monsieur le directeur, il ne vous est pas défendu de donner une certaine publicité aux crimes qui se commettent, cela peut être indifférent, utile quelquefois. Mais en pareille matière, il est une réserve qui s'impose, des limites qu'il ne convient pas d'outrepasser. Annoncer le meurtre ou le suicide, accorder aux circonstances de temps, de lieux et de personnes, rechercher les motifs et les causes d'un acte si odieux pour en montrer la honte et l'ignominie, c'est l'exercice honnête d'une liberté que personne ne songe à vous contester.

Mais aller au-delà, revenir sans cesse sur les détails de la pire corruption, renchérir tous les jours sur les malsaines illustrations de la veille, n'est-ce pas là faire dégénérer la liberté en licence coupable ? N'est-ce pas ravaller une des plus hautes et des plus nobles professions, celle du journaliste catholique ?

Vous bannirez donc, à l'avenir, monsieur le directeur, des colonnes de votre journal, toutes ces gravures et tous ces récits malfaisants. Vous craindrez d'amoindrir les caractères, d'énervier les âmes, de réveiller les mauvais instincts qui sommeillent au fond des cœurs. Vous craindrez de corrompre l'esprit d'un si grand nombre d'ouvriers, de jeunes gens, de jeunes filles, d'écoliers et d'enfants.

Je vous le demande au nom de vos plus chers intérêts : A quoi vous servirait-il d'accumuler des bénéfices en perdant les âmes ? Je vous le demande au nom de l'honneur du pays, au nom surtout de la morale et de la religion. Je me hâte de l'ajouter, je vous en prie aussi au nom de ces pères et de ces mères de famille, qui sont venus me supplier d'élever la voix en faveur de l'innocence si gravement compromise de leurs enfants ; je vous en prie au nom de tant de citoyens qu'une telle publicité offense dans leur dignité d'homme et de chrétien.

Ah ! je connais bien l'objection, l'unique objection, sans doute, que l'on puisse opposer à mon appel et à ma prière : le lecteur, aujourd'hui, aime ces récits et ces gravures ; il les demande, il les veut.

Raison de plus, monsieur le directeur, de les lui refuser, absolument. Le mal est déjà assez grand ; il ne faudrait pas l'augmenter, il faut l'arrêter. Autrement cette curiosité perverse deviendra de plus en plus insatiable ; elle exigera bientôt des scandales éhontés.

Si un fils demandait du poison à son père, celui-ci le lui donnerait-il ? Ne donnez pas quotidiennement à vos lecteurs le poison dont ils ont faim ! parce que déjà les mauvaises publications achèvent de pervertir chez eux tout sens moral.

Et puis, vous ne pouvez pas l'ignorer, ces récits journaliers des crimes, et ces gravures, qui en sont l'illustration, finissent par faire sur l'esprit une impression effroyablement délétère. C'est une sorte de hantise, de suggestion, d'obsession qui en résulte. Viennent ensuite les grandes infortunes, les déceptions amères, la jalousie, la soif de l'or, les passions mauvaises, l'intempérance surtout, soudainement la conscience se trouble, elle s'aveugle. Les

scènes criminelles trop souvent contemplées se matérialisent en quelque sorte devant les yeux du pauvre malheureux. Cela devient comme une provocation vivante, inéluctable. Le crime, enfin, se répète, avec les mêmes circonstances, avec les mêmes détails, dans les conditions mêmes où il avait été vu. C'est de l'histoire que je fais en ce moment. Et le premier coupable, alors, n'est pas l'écrivain, n'est ce pas le journaliste ?

Vous ne voudrez pas, monsieur le directeur, encourir une semblable responsabilité.

J'en suis sûr, vous avez déjà pris la résolution d'opposer une digue efficace à cet envahissement de l'image dangereuse et de la chronique criminelle.

Cette résolution, je la bénis de tout mon cœur, et tous les pères de famille, toutes les mères de famille, tous ceux qui ont souci de l'honneur du nom canadien et de la morale chrétienne la béniront avec moi. Dieu lui-même vous en récompensera.

Bien que je n'adresse cette lettre qu'à *La Presse* et à *La Patrie*, la direction qu'elle donne regarde aussi tous les journaux quotidiens ou hebdomadaires de notre ville, et j'espère que tous se feront un devoir de la suivre.

Veuillez agréer, monsieur le directeur, l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués.

† PAUL,
Archevêque de Montréal

ECONOMIE POLITIQUE

LA MONNAIE

La monnaie a été imaginée pour faciliter le commerce qui, à l'origine des sociétés, et aujourd'hui encore chez certaines peuplades de civilisation peu développée, consistait dans l'échange des produits en nature ; sans la création de la monnaie le commerce ne serait jamais sorti de cet état rudimentaire. Pour répondre aux nécessités qui ont fait créer la monnaie, la matière choisie doit remplir certaines conditions.

1° Elle doit avoir une grande valeur sous un petit volume, de façon à être sans peine maniée et transportée.

2° Chacune des parties d'une pièce de monnaie doit avoir la même valeur pour un même poids.

3° Elle doit être autant que possible inaltérable. Les métaux précieux qui sont inoxydables et qui s'usent très lentement remplissent au mieux cette condition.

4° La valeur de la matière employée ne doit pas être exposée à de brusques changements. Les métaux précieux répondent également à cette exigence. Étant peu abondants à la surface du globe, leur valeur ne saurait subir des variations auxquelles sont soumis les objets de consommation dont la production plus ou moins abondante fait la hausse ou la baisse.

Nous avons au Canada trois sortes de monnaie : la monnaie d'or, la monnaie d'argent et la monnaie de cuivre ou de billon.

Outre la monnaie métallique, on se sert encore du billet de banque. Celui-ci n'a aucune valeur par lui-même, n'étant qu'un chiffon de papier. Il a une valeur représentative que vient reconnaître la confiance du public dans la société qui l'a émis ; cette confiance repose d'ailleurs sur des garanties suffisantes, du moins pour ce qui est de nos grandes banques. Ces banques peuvent émettre des billets qui ont cours légal, c'est-à-dire sont reçus en paiement par l'Etat et les administrations publiques ; l'encaisse métallique pour la garantie du paiement de ces billets doit être du quart de la somme émise ; cette monnaie dont la confiance du public fait toute la valeur se nomme *monnaie fiduciaire*.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

INSTRUCTION RELIGIEUSE

CATECHISME

CHAPITRE CINQUIÈME

De nos premiers parents et de leur chute

44. Q. Comment furent punis Adam et Eve à cause de leur désobéissance ?

R. A cause de leur désobéissance, Adam et Eve perdirent leur innocence et leur sainteté, furent chassés du paradis terrestre et condamnés à souffrir et à mourir.

—Adam et Eve désobéirent à Dieu, ils mangèrent de ce fruit que Dieu leur avait défendu de manger, c'est le démon qui, caché sous la forme du serpent conseilla à nos premiers parents de manger du fruit défendu en leur faisant croire que s'ils en mangeaient ils deviendraient *en tout* semblable à Dieu.

Le démon porta Adam et Eve à cette désobéissance 1° par jalousie de ce que des êtres, qui avaient été inférieurs à lui étaient heureux, tandis qu'il était malheureux— 2. Pour le plaisir de faire et de faire faire le mal qui offense Dieu, que le démon déteste, et dont il cherche toujours à se venger.

Adam et Eve perdirent leur innocence et leur sainteté. Cela signifie qu'ils commirent un péché très grave en désobéissant à Dieu, et que la facilité qu'ils avaient pour le bien fut remplacée en eux par une inclination vers le mal.

Le paradis terrestre étaient un magnifique jardin où Dieu avait placé Adam et Eve après les avoir créés.

Condamnés à souffrir et à mourir. Adam et Eve furent condamnés à souffrir dans leur corps et dans leur âme. Dans leur corps : le travail leur devint nécessaire et pénible, ils furent sujets à toutes espèces de maladies et de douleurs. Dans leur âme : car ils devinrent sujets à l'ignorance et portés au mal ; ils furent aussi condamnés à souffrir durant toute l'éternité puisque leur péché leur méritait l'enfer. Voici d'ailleurs comment on peut résumer en cinq points les châtiments infligés à Adam et à Eve en punition de leur péché : 1° Ils furent chassés du Paradis terrestre. 2° Ils furent condamnés à souffrir durant leur vie. 3° Ils furent condamnés à mourir. 4° Ils furent condamnés à l'enfer. 5° Ils furent condamnés à transmettre à tous leurs enfants leur péché et ses suites.

Bien que Adam et Eve aient été condamnés à l'enfer, il ne faut pas en conclure qu'ils y sont maintenant, car ils ont fait pénitence, et Dieu dans sa miséricorde permit que le ciel, d'où les excluait leur péché, leur fût un jour ouvert par les mérites de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Ce qui rend si grave le péché d'Adam et d'Ève ce n'est pas précisément l'acte de gourmandise qu'ils ont commis en mangeant du fruit défendu, mais c'est : 1° de l'avoir mangé au mépris de la défense formelle et des menaces de Dieu ; 2° de l'avoir mangé afin d'arriver à connaître le mal, le mal qu'il faudrait pouvoir ignorer toujours ; 3° de l'avoir mangé par orgueil afin de devenir les égaux de Dieu.

LANGUE FRANÇAISE

Exercices d'Invention et de Rédaction

COURS ÉLÉMENTAIRE

I. Trouver les termes qu'éveille à l'esprit le mot *chaussure* :

Botte.— Bottine.— Brodequin.— Chausson.— Cordonnier.— Caoutchouc.— Claque.— Cirage.— Empeigne.— Galoche.— Pantoufle.— Sabot.— Savate.— Savetier.— Soulier.— Socque.— Guêtre.— Semelle.— Talon.— Tige...

II. L'élève complètera les petites phrases suivantes au moyen d'un *complément circonstanciel de moyen* :

Le pain est fait... (*avec quoi ?*).— Le fromage se fait... (*avec quoi ?*).— On tire l'eau d'un puits... (*avec quoi ?*).— On ouvre les serrures... (*avec quoi ?*).— On coud... (*avec quoi ?*).— Les casseroles sont faites... (*avec quoi ?*).— On laboure...— Il faut se laver les mains...— On mesure les longueurs...— A l'école, la maîtresse nous récompense...

Choisir un verbe dans la première liste et un complément dans la seconde, puis construire une phrase dans laquelle entreront ces deux mots :

1.— Faucher.— Couvrir.— Crépir.— Ecrire.— Traverser.— Piocher.— Pêcher.— Traire.— Tondre.

2.— *Mur*.— *Terre*.— *Mouton*.— *Vache*.— *Pré*.— *Rivière*.— *Poisson*.— *Maison*.— *Lettre*.

Exemple— Bientôt, on *fauchera* les *prés*.

COURS MOYEN

Il y a des choses qui peuvent se présenter sous plusieurs aspects. Nous donnons le mot qui correspond à l'un de ces aspects ; l'élève trouvera les autres.

Un objet appartient au règne animal..., *végétal* ou *minéral*.— L'eau est à l'état liquide..., *solide* ou *gazeux*.— Une ligne est droite..., ou *courbe*, ou *brisée*.— Un angle est aigu..., ou *droit*, ou *obtus*.— On peut être debout..., ou *couché*, ou *assis*.— Il y a de la monnaie d'or..., d'*argent* ou de *cuivre*.— Un livre peut être relié..., ou *cartonné*, ou *broché*.— Un son peut être aigu..., ou *grave*.— Un corps peut être opaque..., ou *transparent*.

COURS SUPÉRIEUR

LA NEIGE

Que vont devenir les plantes des champs ? Elles sont couvertes d'une neige froide qui va les engourdir, les geler et l'année prochaine les récoltes seront perdues. Non, mon enfant, au contraire, la neige est comme un grand manteau blanc qui préserve les plantes du froid et de la gelée.

Demandez au voyageur qui a parcouru les montagnes des Vosges, de la Suisse, des Alpes ; demandez-lui ce qu'il a fait, lorsque après avoir marché une journée entière, il s'est trouvé avec son guide, éloigné de la ville, du village et de toute habitation humaine, il vous dira qu'il s'est creusé un lit dans la neige, qu'il s'est couché et a dormi tranquillement sous la garde de Dieu.

Questions : Qu'est-ce que la neige ? C'est un brouillard dont les petites gouttelettes d'eau qui la composent se congèlent en passant dans des régions très froides, et retombent sur la terre sous forme de flocons.

Quel est le sens du verbe engourdir ? C'est paralyser, priver de mouvement, de vie.

Qu'est-ce que préserver ? C'est garantir d'un mal qui pourrait arriver.

Qu'est-ce qu'un guide ? Celui qui accompagne une personne pour l'empêcher de s'égarer.

Donner les synonymes de *guide*. Qu'est-ce que *guide*, nom féminin ?

Expliquer l'expression *dormir sous la garde de Dieu*. C'est se confier à Dieu et espérer qu'il nous protégera pendant notre sommeil.

RÉDACTION

I. SUJET. — *Portrait de l'enfant paresseux.*

SOMMAIRE. — Son air apathique. — Son pas nonchalant en se rendant à l'école. — Ses devoirs, ses leçons. — Sa distraction. — Sa lenteur au travail. — A quoi il passe son temps en classe. — Ses punitions. — Ses progrès. — Antipathie qu'il inspire. — Le paresseux est malheureux : pourquoi ? — Finale : fuyons ce vice.

DÉVELOPPEMENT

On reconnaît vite l'enfant paresseux à son air apathique. C'est d'un pas nonchalant qu'il se rend à l'école où il arrive avec ses devoirs négligés et ses leçons mal sues. En classe, il écoute les leçons d'une oreille presque toujours distraite. Si le maître donne une application, il l'a rarement finie à temps, car il est très lent au travail. L'élève paresseux est souvent bavard et aime à s'amuser avec mille choses étrangères à la classe. Faut-il dire qu'il est accablé de punitions et qu'il occupe sans cesse la dernière place ? Et puis, si son maître ne l'estime pas, il n'est guère aimé non plus de ses condisciples qui fuient sa compagnie. En un mot, le paresseux est un être malheureux : le moindre travail est pour lui une souffrance, il est antipathique à tout le monde et, de plus, il ne sait prendre au jeu le plaisir qu'y prennent ceux qui ont bien travaillé. Fuyons ce honteux vice qui s'appelle la paresse.

NE SOYONS POINT DOUILLETES

CANEVAS. — Paméla a une santé parfaite. — Mais elle est très douillette. — Son surnom de *Lala* lui a été donné parce qu'elle dit souvent : *oh ! la la !* A la moindre piqûre, à la plus petite coupure, elle se croit morte. — Une heure après elle n'y pense plus. — *Lala* est déjà morte cent fois. — Dire dans quelles circonstances. — Elle est morte quatre fois le mois dernier : rhume, mal de dents, courbature, indigestion. — *Lala* se porte toujours comme un charme. — Gardons nos plaintes pour des souffrances véritables.

DÉVELOPPEMENT

Paméla est une petite fille de dix ans, grosse, grasse, grande pour son âge, mangeant bien, dormant bien, jouissant d'une santé parfaite.

Mais, hélas ! Paméla est douillette. On l'appelle *Lala*, et elle a bien mérité ce surnom, tant elle a dit souvent : *Oh ! la, la !* et pour la moindre chose.

Si une puce la pique, elle n'y tient plus ; il faut la déshabiller pour chercher la puce : elle voudrait qu'on prit un fusil à deux coups pour la tuer. Qu'elle se coupe tant soit peu avec un morceau de verre, ou qu'elle s'égratigne avec une épingle, et qu'elle voit sortir de sa légère blessure une toute petite perle de sang, ce sont aussitôt des cris de détresse : " Papa, maman, mon oncle, ma tante, frère, sœur, cousin, cousine, venez, venez tous, je me meurs. " Et *Lala* pâlit, elle tremble, elle se lamente. Vite un médecin, un chirurgien, un pharmacien, toute la Faculté. Mais non, c'est inutile, car *Lala* est blessée à mort, du moins elle le dit : qu'on appelle le prêtre pour l'enterrer.

Heureusement, petit bonhomme vit encore, comme dit la chanson. Une heure après, Lala mange, boit et rit, comme si de rien n'était : c'est qu'en effet ce n'était rien. Lala, depuis qu'elle est née, est morte cent fois au moins. Comptez bien : elle est morte une première fois, parce qu'elle avait avalé de travers ; elle ressuscita et mourut une seconde fois, parce que son frère lui avait tiré les cheveux ; d'autres fois encore elle mourut pour avoir fait une chute sur le gazon, pour s'être brûlée le bout du doigt, pour avoir été grillée par le chat. Elle est morte quatre fois le mois dernier, d'abord d'un rhume, puis d'un mal de dents, puis d'une courbature, puis d'une indigestion. Lala est morte cent fois, vous dis-je, et elle se porte comme un charme.

Gardons nos plaintes et nos larmes pour des souffrances véritables, et surtout réservons notre pitié pour de plus malheureux que nous.

ORTHOGRAPHE, IDEES ET GRAMMAIRE

DICTÉES

I

LE RAPPORTEUR

Ce matin tu as raconté à ta maman que Paul avait mal fait son devoir, ce soir tu es tout fier de lui confier qu'il n'a pas su sa leçon. Serais-tu bien content que ton camarade raconte à ses parents tous tes petits manquèments, car tu n'es pas toujours studieux et attentif. Non, n'est-ce pas ? Eh bien, garde ta langue, personne n'aime les petits rapporteurs.

EXPLICATIONS.—*Rapporteur* : s'il le fait sans méchante intention, il n'est qu'indiscret ; s'il le fait par malice et pour faire mal juger ses camarades, il commet une grave méchanceté. Faire remarquer que tous les noms sont déterminés sauf les noms propres ; tous les petits mots autres que les articles, placés aussi devant les noms, sont des adjectifs déterminatifs : ce matin, la maman, sa leçon, etc.—Ils peuvent être séparés du nom par un qualificatif : les petits manquèments.—*Fier* : semble éprouver un sentiment d'orgueil comme si tu avais du mérite à faire ton rapport ; *er* se prononce *ère* dans *mer, fer, enfer, amer, cuiller, magister, ver, hiver, cancer*.—*Confier* : on dit dans le même sens *communiquer, faire part de*.—*Des manquèments* : des défauts d'attention, de petites fautes contre l'ordre.—*Studieux* : un écolier studieux est celui qui aime l'étude, s'y applique avec ardeur ;—le féminin ? celui de *attentif* ?—*Garde la langue* : sais te retenir, ne rien dire lorsqu'on ne te demande rien.

EXERCICES.—1° Recopier tous les noms avec l'article ou le déterminatif qui les précède.

2° Copier tous les adjectifs démonstratifs.

3° Les employer chacun trois fois devant un nom qu'ils peuvent déterminer. (Indiquer, pour l'emploi de *cel*, plusieurs mots commençant par une voyelle ou une *h* muette.)

4° Conjuguer au futur et au présent du conditionnel le verbe *garnir* ; ajouter (à la lecture ou à la récitation) un complément déterminé par un adjectif démonstratif.

II

LES VÉGÉTAUX

Tout le monde a vu un végétal et peut en nommer les différentes parties. Si l'on prend comme exemple un arbre fruitier, on y reconnaît immédiatement une tige qui s'enfonce dans la terre, où elle se continue par ses racines. En haut, cette tige porte des branches, qui en portent à leur tour de plus petites, et ainsi de suite. Aux plus petites branches s'attachent les rameaux et aux rameaux les feuilles. Chaque rameau se termine par un bourgeon ou œil.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—Qu'est-ce qu'un végétal ? Quelle différence y a-t-il entre le règne végétal et le règne animal ? Comment appelez-vous le dernier règne de la nature ? (règne minéral.) Nommez les différentes parties d'un végétal indiquées dans cette dictée.—*A vu* : à quel temps ce verbe se trouve-t-il ?—*Fruiter* ; adjectif dérivé du mot *fruit*.—*Continue* : indiquer le sujet et le complément direct de ce verbe.—*Ses* : pourquoi l'écrivez-vous avec un *s* ?—*Rameaux* : quelle est la fonction de ce mot dans la phrase ? De quel verbe est-il sujet ?—Faire l'analyse grammaticale de la dernière phrase.

Relever les adjectifs contenus dans cette dictée.

SUR LES PRONOMS

Puisqu'il y a un malade à la maison, ne perdons pas de temps ; moi je vais à la ville appeler le *médecin*, il viendra certainement s'il est chez lui ; toi, tu es jeune, tu as de bonnes jambes, tu iras ensuite chez le *pharmacien* ; pour ta sœur, elle n'a qu'à rester auprès du *lit*, elle préparera les tisanes, et les *donnera* au malade. De la sorte, nous agirons chacun de notre côté, et s'il survenait quelque accident, nous avons de bons voisins, nous leur ferons signe et nous les appellerons à notre secours.

EXERCICES ET ANALYSES.—Distinguer les pronoms personnels contenus dans cette dictée, en mettant dans une colonne les pronoms de la première personne, dans une autre ceux de la deuxième, et dans une troisième ceux de la troisième.—*Perdons* : quel est le sujet de ce verbe ? (le pronom *nous* sous-entendu).—*Médecin* : comment appelle-t-on le remède que prescrit le médecin ? (médicament).—*Pharmacien* : épeler ce mot ; indiquer et épeler un autre nom de la même famille ? (pharmacie).—*Lit* : comparer avec *lys*, pour l'orthographe et la signification ; de *lit* est dérivé de *lilerie*.—*Donnera* : indiquer le sujet et le complément de ce verbe.—*Secours* : épeler ce mot, en faisant remarquer l's de la fin.

Analyser les adjectifs contenus dans cette dictée.

III

LE PHOSPHORE

Le *phosphore* joue un rôle très important dans l'organisation des animaux et des végétaux. Il entre dans la composition des os ; on le trouve encore dans la substance *cérébrale*, dans les *nerfs*, etc. Presque tous les végétaux en contiennent. Bon nombre de plantes, les *céréales* en particulier, ne pourraient croître dans un terrain qui ne renfermerait pas de phosphore. Et pourtant, cette substance si utile est un *violent* poison, auquel malheureusement on ne connaît pas d'*antidote*.

EXPLICATION DE MOTS.—*Phosphore* : c'est une substance qui s'enflamme au contact de l'air et paraît lumineuse dans l'obscurité ; on s'en sert pour la fabrication des allumettes.—*Végétaux* : on nomme ainsi tout ce qui croît par la *végétation*, comme les arbres, les plantes, etc.—*Cérébrale* : dérivé de *cerveau* : tout ce qui appartient au cerveau.—*Nerfs* : désigne les cordons ou filaments blanchâtres qui sont distribués dans toutes les parties du corps pour servir de conducteurs à la sensibilité et au mouvement.—*Céréales* : se dit des plantes qui fournissent le grain dont on fait le pain.—*Violent* : c'est-à-dire un poison très fort.—*Antidote* : est un nom synonyme de contrepoison.

EXERCICES.—Souligner les verbes contenus dans la dictée, et en faire connaître le mode, le temps, la personne.—Qu'est-ce que le verbe substantif ? Dans les phrases : *Le phosphore joue un rôle, les végétaux contiennent du phosphore*, de quelle nature sont les verbes *joue, contiennent* ?—Qu'appelle-t-on verbe attributif ?

L'OIE

Voyez-vous ce gros oiseau qui marche lentement en se dandinant d'un air lourd et gauche ? C'est une oie. Chez nous, son nom appliqué à quelqu'un n'est pas un éloge. Comme le canard, l'oie a les pattes palmées et un bec plat et large, quoique un peu plus effilé. Comme lui aussi elle est aquatique. Cependant elle aime autant pâturer que nager. Le petit de l'oie, s'appelle oison. L'oie n'a qu'un cri strident et désagréable. Le jars produit un sifflement prolongé et sans éclat. Les grandes plumes des ailes de cet oiseau servaient autrefois pour écrire. Avec son duvet, on fait des lits chauds et douillets. L'élevage des oies est très productif pour les cultivateurs dont la ferme est près d'une rivière ou d'un étang. Ceux de la Baie St-Paul et de la Malbaie se trouvent dans d'excellentes conditions sur ce point. Aussi à la veille des fêtes les voit-on monter à Québec en bandes avec des voitures chargées de ce précieux volatile. La chair de l'oie est très bonne, mais elle ne convient pas à tous les estomacs.

EXPLICATIONS.—*En se dandinant* : en se balançant.—*Gauche* : maladroit, comme ce que l'on fait avec la main gauche.—*Palmées* : ressemblant plus ou moins à la *paume* de la main.—*Effilé* : aminci, allongé, comme on allonge un tissu en l'*effilant*.—*Aquatique* : du mot latin *aqua*, eau.—*Pâturer* : prendre sa *pâture* dans les champs, dans les herbages.—*Strident* : qui siffle en produisant le son de l'r prolongé.—*Douillet* : dérivé de *doux*.—*Elevage* : l'action d'élever des animaux : l'élevage du bétail.—*Productif* : famille de ce mot : *Production, produit*, produire.—*Ferme* : terre que l'on exploite—rapprocher *fermier, affermer*.

IV

PASSAGE DU SAINT-BERNARD EN 1800

Les mulets commençaient à manquer. Alors on offrit aux paysans de la montagne jusqu'à mille francs par pièce de canon qu'ils consentiraient à traîner. Il fallait cent hommes pour en traîner une seule. Un jour pour la monter, un jour pour la descendre. Quelques centaines de paysans transportèrent, en effet, quelques pièces de canon, conduits par des artilleurs. Mais l'appât même du gain ne put pas les décider à renouveler cet effort.

Ils disparurent tous, et il fallut demander aux soldats de traîner eux-mêmes leur artillerie. Pour les encourager, on leur promit la somme que les paysans avaient renoncé à gagner ; mais ils refusèrent, disant que c'était un devoir d'honneur pour une troupe de sauver ses canons, et ils se saisirent à l'envi des pièces abandonnées. Des troupes de cent hommes s'y attelèrent chacune à son tour. La musique jouait des airs animés, et il semblait qu'en les entendant, on surmontât plus aisément les obstacles. Arrivé au faite des monts, on trouvait la ration de pain, de vin et de fromage qu'avaient préparée les religieux de l'hospice ; on prenait quelque repos pour recommencer, à la descente, de plus grands et plus périlleux efforts. Heureusement, le ciel était serein et on n'eut à braver que les rigueurs du temps.

THIERS.

QUESTIONS.—1° *Quelle est la syntaxe des mots VINGT, CENT, MILLE ? Écrivez 1800 en toutes lettres* Vingt et cent ne prennent la marque au pluriel que lorsqu'ils sont multipliés et terminent le nombre. Mille ne prend jamais s, mais il s'écrit mil pour marquer la date des années.—1800 renferme un exemple de cette variation accidentelle : mil huit cent ; l'on sous-entend année, cent est employé pour centième et reste invariable. L'on écrirait : mille huit cents hommes.

2° S'Y ATTELÈRENT.—*Qu'est-ce que le mot s ? Quelle espèce de verbe est S'ATELER.—Donner son passé indéfini, son plus-que-parfait de l'indicatif et du subjonctif.*

Y est un pronom personnel de la 3e personne, des deux genres et des deux nombres. Il tient ici la place de *homme*, et est complément direct de *s'attelèrent*.

S'attelèrent ; passé défini du verbe réfléchi *s'atteler* ; *atteler* double l devant une terminaison muette.

Je me suis attelé, etc.—Je m'étais attelé, etc.—Que je me fusse attelé, etc.

3° *Mots à expliquer*

Appât : au sens propre, ce que l'on met dans un piège pour y attirer un animal, et comme ici, au figuré, tout ce qui attire, peut déterminer à accomplir une action.—Ne pas confondre avec *appas* : charmes, avantages extérieurs.

Gain : la somme que l'on gagne, l'avantage qu'on se procure en faisant telle ou telle chose ; même famille que *gagner*.

Ration : la quantité de nourriture ou de boisson allouée pour un homme et pour un temps déterminé. On est rationné lorsqu'on n'a pas à discrétion, mais au contraire une portion limitée.

Hospice : l'établissement tenu ou non par des religieux et où l'on donne l'hospitalité, où l'on reçoit, nourrit et entretient des vieillards ou des infirmes.—*Hôpital* : qui avait primitivement le même sens, se dit plus particulièrement de la maison où l'on reçoit les malades pour les soigner.

4° *Qu'est-ce qu'une CONJONCTION ? Énumérez les conjonctions qui sont dans cette phrase : POUR LES ENCOURAGER...*

La conjonction est un mot invariable, elle sert à lier deux parties semblables d'une proposition, deux sujets, deux compléments de la même nature, ou deux propositions dans une phrase.

Mais, et, conjonctions de coordination ; *que*, conjonction de subordination.

5° *De quelles qualités ont fait preuve les soldats français en cette circonstance ?*

De courage, d'endurance, et surtout de désintéressement, en montrant qu'ils n'agissaient pas par intérêt dans l'espoir de recevoir une gratification, mais simplement pour accomplir un devoir d'honneur.

LE CHANT

C'est avec le chant qu'ont été calmées les premières douleurs de l'homme à son berceau, qu'ont été apaisés ses premiers cris. C'est encore à l'aide du chant que la mère, en berçant son enfant sur ses genoux, a jeté dans son cœur et dans son esprit les premières semences religieuses et morales. Quel est le vieillard, arrivé à la limite extrême de la vie, qui ne se rappelle encore vivement les premiers chants qui ont frappé son oreille par la voix de sa mère ? Car le chant grave dans l'esprit d'une manière extrêmement forte, les idées auxquelles il sert de véhicule, et il agit vivement sur les âmes. Par son heureuse influence, les mauvaises passions se calment et les cœurs se rapprochent. Rappelez-vous aux jours de votre enfance, et rappelez-vous combien de querelles se sont

terminées par le chant d'une ronde, combien de rancunes ont été dissipées par un couplet de chanson. Le chant nous rend meilleurs et nous aide à supporter nos défauts mutuels. C'est un lien dans la famille.

Il éloigne aussi la fatigue et donne du cœur à l'ouvrier. Écoutez nos voyageurs canadiens obligés de manier la pagaie pendant de longues heures ; sur les rivières d'en haut : ils accompagnent leur rude travail d'une chanson qui leur fait oublier la lassitude et soutient réellement leurs forces.

NAPOLÉON LEGENDRE. (*Échos de Québec.*)

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*Ont été calmés* : Verbe passif, auxiliaire être, accord avec le sujet *douleurs*—*ont été apaisés* : même remarque, sujet, *ci is*.—*rappelle* : quel mode ? Subj. prés. : essayez le verbe *souvenir* ?... qui ne se souviennent. On se rappelle quelque chose ; ou se souvient de quelque chose.—*voie* : donnez les homonymes ?... *l'ois*, son ; *voie*, chemin ; *vois*, *voit*, *voient*, verbe voir.—*l'hiéule* : moyen de transport, ce qui sert à transporter, à conduire.—*Sont terminés* : verbe réfléchi, auxiliaire être mis pour avoir, accord avec le compl. dir. *se* (querelles) qui précède ; les querelles ont terminé *se* (elles-mêmes).—*meilleurs* : accord avec *nous*.—*mutuels* : un équivalent ?...*réci-proques*. Les uns ont des défauts que les autres supportent, et les autres ont également des défauts que supportent les premiers.—*pagaie* : donnez un équivalent ?... *aviron*, *rame*.—*d'en haut* : En Canada, ce terme signifie l'ouest, la région des grands lacs ; depuis les Montagnes Rocheuses le pays va en descendant vers l'océan Atlantique.—*soutient* : conjuguez oralement ce verbe : *souten* ; *soutenant* ; *soutenu* ; *je soutiens* ; *nous soutenons* ; *soutenais* ; *soutiendrais* ; *que je soutienne* ; *que nous soutenions* ; *que je soutinsse* ; *soutinssons*. Tous les verbes en *enir* se conjuguent de même.

Classer les verbes attributifs de la dièse comme suit :

1° Transitifs : (ont un *compl. direct*) bercer, jeter, frapper, graver, rendre, aider, supporter, éloigner, donner, écouter, manier, accompagner, faire oublier (verbe composé), soutenir.

2° Intransitifs : (n'ont pas de *compl. direct*) servir, agir.

3° Réfléchis : (sujet et compl. même être) se rappeler, se calmer, se rapprocher, se reporter, se terminer.

4° Passifs : (sujet souffre l'action) être calmé, être apaisé, être dissipé.

LES PRAIRIES DE CASTORS DANS L'OUTAOUAIS SUPÉRIEUR

Les Prairies de castors sont des pièces de terre déboisées, jadis *submergées* par les *écluses* des castors et aujourd'hui couvertes de foin. On rencontre de ces prairies un peu partout ; elles sont pour la plupart très facile à *égoutter* et à semer en mil.

Les castors étaient autrefois très nombreux dans le district du Nipissingue. On peut même faire remonter à plusieurs siècles leurs ingénieuses constructions *aquatiques*. Ces intelligents et diligents animaux élevaient des barrages sur les cours d'eau et les petites rivières, et *inondaient* ainsi de grandes étendues de forêts, les transformant en *lagunes* autour desquelles ils établissaient leurs colonies et construisaient leurs demeures à double étage. L'eau, rendue *stagnante*, ne tardait pas à pourrir les racines des arbres ; l'un après l'autre, lentement mais sans relâche, pendant de longues périodes de temps, ceux-ci tombaient, s'entassaient dans la lagune et la *saturaient* de leur matière en décomposition qui, à son tour, *s'enfonçait et formait* une épaisse couche inférieure de terre végétale. Avec le temps les barrages des castors étaient brisés et emportés par les inondations ; la petite rivière reprenait son cours primitif dans un lit étroit, et tout l'espace environnant était bientôt couvert d'un luxurieux tapis de verdure et de fleurs sauvages, champ de *pâturage* favori des élans, des cerfs et des chevreuils, en attendant qu'il *devint* plus tard un riche champ de fourrage pour le bétail du colon.

ARTHUR BUIES.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*Submergées* : le radical latin *mergere*, plongé peut être précédé de *im* (in), dans ; *sub*, sous ; *ex* (ex), hors. On a alors : *immergé*, plongé dans ; *submergé* plongé sous ; *émérgé*, plonger hors, sortir de. Ici *submergées* comme *déboisées* se rapporte à *pièces*.—*écluses* : barrage établi sur un cours d'eau, avec porte mobile pour retenir ou laisser échapper l'eau.—*de* : quelle est la nature de ce mot ? il signifie *quelques-unes*, *plusieurs*, il n'est pas *préposition* mais *article indéfini* déterminant *prairie*.—*égoutter* : faire partir l'eau peu à peu, comme goutte à goutte par un travail de canalisation.—*aquatiques* (akouatiques) : dans l'eau.—*inondaient* : si l'on coupe ce mot en deux on voit qu'il ne faut qu'un *n* : *in*, dans ; *onde*, eau ; *monder*, c'est couvrir d'onde.—*lagunes* : terres basses couvertes d'eau peu profondes mais étendues ; *lagunes* est un diminutif de *lac*.—*stagnantes* (pron. stag-nantes) : Ce mot vient du latin *stagnum*, étang, il signifie donc *qui ne coule pas*.—*saturaient* : que signifie *saturer* ? faire dissoudre une substance dans un liquide de manière à ce qu'il prenne tout ce qu'il peut contenir. Si vous mettez une poignée de sel dans une verre d'eau, quand l'eau sera *saturée* de sel, le sel non dissous restera au fond du verre.—*s'enfonçait et formait* : quel est le sujet ? *qui* dont l'antécédent est... ? *matière*.—*pâturage* : donnez des mots de la même famille ?... (en latin *pascere* signifie paître) dans les mots de cette famille, les uns conservent l'*s* : *pasteur*, *pasto*.

rale, pastourelle ; les autres perdent l's et prennent l'accent circonflexe sur l'a : pâture, pâtis, pâtre.—*devint* : pourquoi l'accent ? à cause du subjonctif ; si le sujet était pluriel on dirait *qu'ils devinrent* et non *qu'ils devinrent*.

Dites aux élèves que la préposition rattache un complément au mot complété ; et faites chercher des exemples dans la dictée. Exemples : Les Prairies de castors ; *castors* compl. détermin. de *prairies*.—submergées par les écluses ; *écluses* compl. indirect. de *submergées*.—couvertes de foin ; *foin* compl. indirect. de *couvertes*.—Élevaient des barrages sur les cours d'eau ; *cours d'eau* compl. indirect. (ou circonstiel) de *élevaient*.—etc.

MATHEMATIQUES

ARITHMÉTIQUE

Questionnez les élèves à tour de rôle ; ne permettez pas aux élèves de répéter une question avant d'y répondre ; donnez à chaque élève un temps raisonnable pour trouver la réponse ; énoncez les questions brièvement, clairement et rapidement.

Dites : 5 et 2 ? 15 et 2 ? 25 et 2 ? 35 et 2 ? etc.—5 et 3 ? 15 et 3 ? 25 et 3 ? 35 et 3 ? etc.—5 et 4 ? 15 et 4 ? 25 et 4 ? 35 et 4 ? etc.—5 et 5 ? 15 et 5 ? 25 et 5 ? 35 et 5 ? etc.—5 et 6 ? 15 et 6 ? 25 et 6 ? 35 et 6 ? etc.—5 et 7 ? 15 et 7 ? 25 et 7 ? 35 et 7 ? etc.—5 et 8 ? 15 et 8 ? 25 et 8 ? 35 et 8 ? etc.—5 et 9 ? 15 et 9 ? 25 et 9 ? 35 et 9 ? etc.—5 et 10 ? 15 et 10 ? 25 et 10 ? 35 et 10 ? etc.

PROBLÈMES D'ADDITION, DE SOUSTRACTION, DE MULTIPLICATION ET DE DIVISION.

1. Trouvez le montant du compte suivant : 23 livres de sucre à 5 cts. la livre ; 12 livres de beurre à 18 cts. ; 15 livres de thé à 34 cts. ; 17 livres de fromage à 16 cts. ; 24 livres de jambon à 15 cts. Rép. \$14.73.

2. Quel nombre faut-il ajouter à 8764 pour que la somme soit égale au produit de 1728 par 8 ? Rép. 5060.

3. Un maquignon achète 78 chevaux à \$145 chacun. A quel prix doit-il les vendre pour gagner en tout \$234. Rép. \$148.

4. Combien de jours en 345600 minutes ? Rép. 240 jours.

NOMBRES PREMIERS,—NOMBRES DIVISIBLES

Q.—21 est-ce un nombre premier ou un nombre divisible ? R. 21 est composé de 3 fois 7, 21 est donc un nombre divisible. Q. 22 est-ce un nombre premier ou un nombre divisible ? R. 22 est composé de 2 fois 11, 22 est donc un nombre divisible. Q. 23 est-ce un nombre premier ou un nombre divisible ? R. 23 n'ayant pas de facteurs est un nombre premier. Q. 24 est-ce un nombre premier ou un nombre divisible ? R. 24 est composé de 2 fois 2 fois 2 fois 3 ; 24 est donc un nombre divisible.—24 a quatre autres facteurs qui ne sont pas des nombres premiers : 4, 6, 8, 12.

FRACTIONS

15. Dans les $\frac{3}{4}$ d'une verge combien de pouces ? Rép. 27.

16. Quelle différence y a-t-il entre les $\frac{3}{4}$ d'une verge et $\frac{1}{4}$ de 3 verges ? Rép. Il n'y a aucune différence. (Les $\frac{3}{4}$ d'une verge sont 27 pouces et $\frac{1}{4}$ de 3 verges est 27 pouces.)

17. 15 heures sont quelle fraction d'un jour ? Rép. $\frac{15}{24} = \frac{5}{8}$.

18. 3 heures et 30 minutes sont quelle fraction d'un jour? Rép. Dans 3 heures et 30 minutes il y a 210 minutes, — dans 1 jour il y a 1440 minutes; la fraction est donc $\frac{210}{1440} = \frac{21}{144} = \frac{7}{48}$.

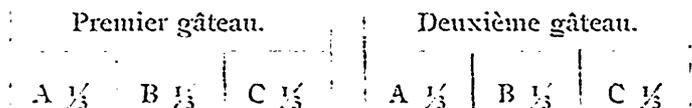
MULTIPLICATION D'UNE FRACTION PAR UNE FRACTION

Dans le numéro du mois de janvier nous avons énoncé les premiers principes à expliquer en enseignant la multiplication où la division d'une fraction par une fraction.

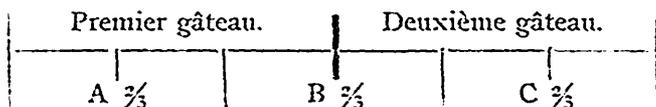
Lorsque les élèves sont parfaitement familiers avec ces principes, donnez des exercices et problèmes qui auront pour objet de leur faire comprendre que toute fraction indique le **quotient du numérateur par le dénominateur**.

Q. Pour une table qui n'a qu'un pied de largeur, un ouvrier fait un tiroir de trois pieds de largeur, la table contiendra-t-elle le tiroir? Beaucoup d'élèves répondront non. Q. La table contiendra-t-elle le tiroir en partie? R. Oui. Q. Quelle partie du tiroir sera contenue dans la table? R. $\frac{1}{3}$. Q. La table contiendra le tiroir combien de fois? R. $\frac{1}{3}$ de fois. Q. Ainsi 1 pied contiendra 3 pieds combien de fois? R. $\frac{1}{3}$ de fois. Q. 1 contient 3, combien de fois? R. $\frac{1}{3}$ de fois? Q. Qu'indique la fraction $\frac{1}{3}$? R. La fraction $\frac{1}{3}$ indique le quotient du numérateur 1 divisé par le dénominateur 3. Une table de 2 pieds de largeur contiendrait ce tiroir combien de fois? R. $\frac{2}{3}$ de fois. Q. Ainsi, 2 pieds contiendront 3 pieds combien de fois? R. $\frac{2}{3}$ de fois. Q. 2 contient 3 combien de fois? R. $\frac{2}{3}$ de fois. Qu'indique la fraction $\frac{2}{3}$? R. La fraction $\frac{2}{3}$ indique le quotient du numérateur 2 divisé par le dénominateur 3, — en d'autres mots c'est le $\frac{1}{3}$ de 2. — La fraction $\frac{2}{3}$ s'analyse de deux manières différentes, on peut dire que $\frac{2}{3}$ sont 2 fois le $\frac{1}{3}$ de 1, ou le $\frac{1}{3}$ de 2. Ainsi $\frac{2}{3}$ est une quantité **3 fois plus petite que 2**. Q. Une table de 3 pieds contiendra ce tiroir combien de fois? R. $\frac{3}{3}$ de fois, etc. Q. Analyser $\frac{3}{4}$. R. $\frac{3}{4}$ sont 3 fois le $\frac{1}{4}$ de 1 ou le $\frac{1}{4}$ de 3. — La fraction $\frac{3}{4}$ est une quantité 4 fois plus petite que 3.

Q. Comment divise-t-on deux gâteaux entre trois garçons, Antoine, Bernard, Charles? D'abord on divise un des gâteaux en trois parties égales et on donne une de ces parties, ou un tiers d'un gâteau, à chaque garçon, ensuite on fait de même avec l'autre gâteau; ainsi chaque garçon reçoit un tiers du premier gâteau et un tiers du deuxième gâteau :



On peut procéder de la manière suivante: on divise chacun des 2 gâteaux en tiers, on a alors 6 tiers de gâteau; au 1er garçon on donne $\frac{2}{3}$ du 1er gâteau; au 2ème garçon on donne le $\frac{1}{3}$ qui reste du 1er gâteau, et un tiers du second gâteau; au 3ème garçon on donne ce qui reste du second gâteau, c'est-à-dire les $\frac{2}{3}$.



Il est évident que le garçon qui a eu les $\frac{2}{3}$ du 1er gâteau n'a eu ni plus ni moins que celui qui a eu $\frac{1}{3}$ du 1er et $\frac{1}{3}$ du second. Il est évident aussi que le garçon qui a eu les $\frac{2}{3}$ du second gâteau n'a eu ni plus ni moins que celui qui a eu le $\frac{1}{3}$ du second et le $\frac{1}{3}$ du premier.

Le $\frac{1}{3}$ de 2 gâteaux $\left\{ \begin{array}{l} \text{---} \left| \frac{2}{3} \text{ d'un gâteau} \right| \text{---} \\ \text{---} \left| \text{---} \right| \text{---} \end{array} \right. \begin{array}{l} \text{1er gâteau.} \\ \text{2ème gâteau.} \end{array}$

Donc le $\frac{1}{3}$ de 2 est égal aux $\frac{2}{3}$ de 1.

Donc la fraction $\frac{2}{3}$ est une quantité 3 fois plus petite que la quantité 2.

Q. Analysez $\frac{5}{8}$? R. $\frac{5}{8}$ c'est $\frac{1}{8}$ de 5, c'est une quantité 8 fois plus petite que 5. Exigez démonstration avec des lignes, etc., etc.

RÉSUMÉ.— Toute fraction indique le quotient du numérateur par le dénominateur. Le numérateur correspond au dividende, le dénominateur, au diviseur, et la fraction entière correspond au quotient. Exemple : $\frac{3}{4}$ indique la division du numérateur ou dividende 3 par le dénominateur ou diviseur 4. 4 est contenu en 3, $\frac{3}{4}$ de fois ; $\frac{3}{4}$ c'est le quotient.

Une fraction étant une division terminée, il s'ensuit que les principes relatifs à la division sont applicables aussi aux fractions, et servent à expliquer toute la théorie de la multiplication et de la division de ces fractions.

PERCENTAGE

10. Un marchand fait banqueroute. L'état de son actif est comme suit : Argent \$3500 ; marchandises \$815 ; immeubles \$1475 ; des créances \$210.— Son passif est de \$5250. Combien pour cent de ses dettes pourra-t-il payer ?

SOLUTION

$$3500 + 815 + 1475 + 210 = \$6000 \text{ total de l'actif.}$$

Sur 6000 il paiera 5250, sur \$1 il paiera 6000 fois moins c'est-à-dire $5250 \div 6000 = .87 \frac{1}{2}$ ou $87 \frac{1}{2}\%$.

ALGÈBRE

INTRODUCTION

Ces exercices sont gradués de manière à servir de trait d'union entre l'arithmétique et l'algèbre

Equations du 1er degré à deux inconnues :

6. Un nombre est exprimé par deux chiffres ; la somme de ces chiffres est 10 ; si on ajoute dix-huit au nombre les chiffres seront transposés. Quel est le nombre ?

SOLUTION

Soit x le chiffre des dizaines alors $10x$ le nombre que le chiffre des dizaines représente ; y le chiffre des unités, et $10x + y =$ le nombre.

$$x + y = 10$$

$$10x + y + 18 = 10y + x$$

Transposant et réduisant cette dernière équation on a :

$$\begin{array}{r} 9x - 9y = -18 \\ \text{Divisant par 9 on a} \quad x - y = -2 \\ x + y = 10 \end{array}$$

Et ajoutant la 1ère équation on a :

$$\begin{array}{r} 2x = 8 \\ x = 4 \\ 4 + y = 10 \\ y = 10 - 4 = 6 \end{array}$$

Le nombre est 46.

Premiers éléments de Géométrie pratique

DES QUADRILATÈRES

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

Note.—En enseignant la géométrie ou le mesurage, à chaque problème, faites ou faites faire la figure au tableau. C'est le plus sûr moyen de faire comprendre les élèves.

16. Pour faire peindre le plancher d'une chambre, à raison de $33\frac{1}{3}$ la verge carrée, on paye \$17.77 $\frac{2}{3}$, quelle est la largeur de la chambre si la longueur est de 24 pieds ?

Solution

$$17.77\frac{2}{3} \div 33\frac{1}{3} = 53.33\frac{1}{3} \text{ verges, superficie de la chambre.}$$

$$53.33\frac{1}{3} \times 9 = 480 \text{ pieds, superficie de la chambre en pieds.}$$

$$480 \div 24 = 20 \text{ pieds, largeur de la chambre.}$$

17. Combien faudra-t-il payer pour couvrir avec un tapis qui a $\frac{7}{8}$ de verge de largeur, et qui coûte 1.60 la verge, le plancher d'une chambre qui a 24 pieds sur 20, s'il y a une perte de 9 pouces en appareillant les laizes ?

Solution

Trouvez d'abord combien il faut de laizes de tapis. Le plancher a 20 pieds de largeur et le tapis a $\frac{7}{8}$ de 3 pieds, c'est-à-dire $2\frac{5}{8}$ pieds ; il faut donc $20 \div 2\frac{5}{8} = 7\frac{13}{21}$ laizes ; mais une fraction de laize est comptée une laize, au lieu de $7\frac{13}{21}$ laizes il faudra donc acheter 8 laizes. Chaque laize, excepté la dernière, aura 24 pieds 9 pouces de longueur. Ainsi il faudra acheter 7 laizes de 24 pieds 9 pouces et 1 laize de 24 pieds.

$$(24\frac{3}{4} \times 7) + 24 = 197\frac{1}{4}$$

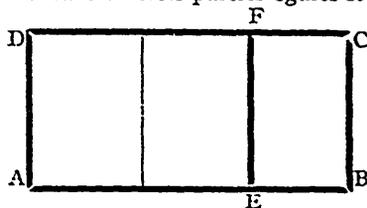
$$197\frac{1}{4} - 3 = 65\frac{3}{4}$$

$$65\frac{3}{4} \times 1.60 = \$105.20$$

18. La surface d'un rectangle est de 96 pouces et la base est à la hauteur comme 3 à 2 ; quelles en sont les dimensions ?

Solution

Soit A B C D le rectangle. Si je divise la base A B en trois parties égales et si par les points de division je mène des perpendiculaires, je décompose le rectangle A B C D en 3 bandes. La base de chaque bande aura la moitié de sa hauteur, et la somme des bases de deux bandes A E F D sera égale à la hauteur du rectangle. La base A E de la figure A E F D est égale à la hauteur, cette figure est donc un carré. Le carré A E F D est égal aux $\frac{2}{3}$ du rectangle A B C D dont la surface est de 96 pouces. La surface du carré étant = $\frac{2}{3}$ de 96 = 64 pouces, le côté A E ou A D sera 8 pouces. A E étant 8 pouces E B = $\frac{1}{2}$ de A E = 4 pouces ; donc A B = 12 pouce. Rép. 12 et 8.



TENUE DES LIVRES

(Droits réservés.)

Brouillard de la 12^e série d'opérations.

Montréal, 2 Janvier 18

Commencé avec l'Actif et le Passif suivants :			
<i>Actif</i>			
Espèces.....	794		
Effets à recevoir (<i>Billets recevables</i>): le billet de E. Martin, à mon ordre.....	106		
Les créances suivantes :			
Jos. Cantin.....	75		
P. Bureau.....	125		1100
<i>Passif</i>			
J. Smith.....	35		
Alf. Richard.....	130		165
3			
Acheté de N. HAMEL & CIE			
Mdises, suivant facture No. 1	500		
Donné à compte, espèces.....			175
Balance à crédit.....			325
"			
Vendu à Jos. Cantin, à crédit			
7 livres jambon à \$0.16.....	1	12	
5 bocaux sel " 0.25.....	1	25	
2 barils farine " 6.00.....	12		14 37
4			
Vendu à P. Brown, contre son billet à 4 jours			
10 barils farine à \$6.00	60		
1 boucaut sucre, 990 livres " 0.05 ½.....	54	45	114 45
"			
Reçu de Jos. Cantin, à compte, espèces.....			25
5			
Payé à J. Smith, à compte, espèces.....			20
"			
Reçu à compte, sur billet de E. Martin, espèces.....			60
A reporter.....			1833 82

Montréal, le 5 Janvier 18

Report.....			1833	82
Payé à N. Hamel, à compte, espèces.....			125	
<hr/> 5 <hr/>				
Acheté de J. Smith, mdises, suivant facture No. 2.....	345			
Donné à compte, espèces.....			145	
Balance à crédit.....			200	
<hr/> 5 <hr/>				
Vendu au comptant, mdises.....			75	
<hr/> 6 <hr/>				
Payé salaire du commis, semaine finissant au- jourd'hui.....			10	
<hr/> 8 <hr/>				
Reçu de P. Bureau, à compte.....			100	
<hr/> 8 <hr/>				
Donné à Alf. Richard, à compte, le billet de P. Brown, à mon ordre.....			114	45
<hr/> 8 <hr/>				
Vendu à C. Eno				
20 barils farine à \$6.00 \$120.....				
3 boucauts sucre 2970 livres " 0.05 ½ 163.35.	283	35		
Reçu en paiement :.....				
Espèces.....			100	
Son billet, mon ordre, à 5 jours pour balance...			183	35
<hr/> 8 <hr/>				
Ventes au comptant.....			94	60
<hr/> 9 <hr/>				
Reçu balance due sur le billet de E. Martin.....			46	
<hr/> " <hr/>				
Vendu à D. Ross, à crédit				
½ baril farine.....	3	25		
495 livres sucre à \$.05.....	24	75		28
<hr/> " <hr/>				
A reporter.....			3055	22

Montréal, le 9 Janvier 18

Report.....			3055	22
Acheté de Alf. Richard, mdises suivant facture. No. 3.....	150			
Donné à compte, espèces.....			100	
Balance à crédit.....			50	
----- " -----				
Ventes au comptant.....			115	63
----- 10 -----				
Vendu à Art. Garneau, contre son billet à 10 jours. 10 tinettes beurre, 500 livres à \$.20.....			100	
----- " -----				
Reçu de Jos. Cantin, à compte.....			50	
----- " -----				
Donné à J. Smith, à compte.....			100	
----- " -----				
Ventes au comptant.....			73	40
----- 11 -----				
Ventes au comptant.....			96	33
----- 12 -----				
Reçu de D. Ross, à compte.....			18	
----- " -----				
Ventes au comptant.....			66	15
----- 13 -----				
Payé salaire du commis jusqu'à ce jour.....			10	
----- 15 -----				
Vendu à Jos. Cantin 2 boucauts sucre, 1980 livres à \$.06.....	118	80		
A reporter.....			3834	73

Montréal, le 15 Janvier 18

Report.....		3834	73
Reçu à compte :			
Espèces.....		60	
Son billet à notre ordre à 20 jours.....		40	
Balance à crédit.....		18	80
<hr/>			
Ventes au comptant.....		62	90
<hr/>			
16			
Reçu paiement du billet de C. Eno, du 8 courant, échu aujourd'hui.....		183	35
		4199	78

J. AHERN.

LANGUE ANGLAISE

LESSON TWENTY FOURTH

THE COMPOUND SENTENCE

Dictate the following : The road was long.

1. Q. What do these words form ? **Ans.** A sentence.

2. Q. Name the subject. **Ans.** The road.

3. Q. Name the predicate. **Ans.** Was long.

4. How many thoughts are expressed in the sentence : The road was long ? **Ans.** One.

5. Q. What kind of sentence is : The road was long ? **Ans.** When we have only one thought to express, that is one statement to make, we express it in a sentence having but one subject and one predicate. Such a sentence is called a **simple sentence**.

Dictate the following : The wind was cold.

6. Q. What do these words form ? **Ans.** A sentence.

7. Q. Name the subject. **Ans.** The wind.

8. Q. Name the predicate. **Ans.** Was cold.

9. Q. What kind of sentence is : The wind was cold ? **Ans.** The wind was cold is a **simple sentence**.

10. Q. Why is : The wind was cold, called a simple sentence ? **Ans.** Because it expresses but one thought and it has but one subject, *The wind*, one predicate *was cold*.

11. Q. Join, *The road was long*, *The wind was cold*, so as to make of the two sentences but one. **Ans.** The road was long and the wind was cold.

12. Q. In the new sentence : The road was long and the wind was cold,—how many simple sentences are there ; by what are they joined ? **Ans.** There are two simple sentences and they are *joined together* or *conjoined* by the word **and**.

13. Q. What is the word and, and what is it called ? **Ans.** It is a joining word ; it is called a **CONJUNCTION**.

14. Q. When two simple sentences are united by a joining word such as *and* what is the new sentence thus formed called ? **Ans.** When two simple sentences are united

by a joining word such as AND, the new sentence thus formed is called a COMPOUND SENTENCE.

15. Q. What is each of the simple sentences that are joined to make the compound sentence,—*The road was long and the wind was cold*—called? Ans. Each of the simple sentences that are joined to make the compound sentence—the road was long and the wind was cold,—is called a CLAUSE, an INDEPENDENT CLAUSE.

16. Why are these clauses called INDEPENDENT? Ans. Because if the joining word AND be removed each clause becomes at once a separate independent sentence.

EXERCISE.—*State which of the following sentences are simple and which compound; divide the compound sentences into their clauses, and name the joining words or conjunctions that join the clauses.*—1. The lightning flashed and the thunder rolled. 2. The sun set and the stars came out. 3. Richard has many books. 4. Richard does not study. 5. Richard has many books but he does not study. 6. The pencil is on the table or some one has taken it. 7. The moon shone on the snow covered fields.—8. The boy called wolf, wolf, yet no one came to his assistance. 9. From early morning till late at night he worked in the garden. 10. The day was fine and the sun shone brightly. 11. The lion roared but the hunter stood his ground. 12. Canada is a confederation, composed of seven provinces.

Ans. *Simple sentences*: 3, 4, 7, 9, 12.—*Compound sentences*. 1, 2, 5, 6, 8, 10, 11.—*Independent clauses and conjunctions*: 1. The lightning flashed,—the thunder rolled,—and.—2. The sun set,—the stars came out,—and.—5. Richard has many books,—he does not study,—but.—6. The pencil is on the table,—some one has taken it,—or.—8. The boy called wolf, wolf,—no one came to his assistance,—yet.—10. The day was fine,—the sun shone brightly,—and.—11. The lion roared,—the hunter stood his ground,—but.

DICTATION

THE ASS IN THE LION'S SKIN

An Ass, walking in a desert one day, found a lion's skin. He was struck with what seemed to him a great idea. He lifted the skin, put it on himself, and went about all day frightening every animal he met. At length a fox came along that way. At first he looked greatly terrified; but, as soon as he heard the ass's voice, he cried, "Aha! I think that I recognise that musical voice. I have heard it before. I have no fear now, after hearing that old familiar bray." Never try to be what you are not.

Que les élèves trouvent des expressions équivalentes pour les mots en italiques. Par expressions équivalentes, nous entendons des expressions qui pourraient être mises à la place des mots en italiques, sans que le sens des phrases en fut altéré.

An ass, a donkey.—Walking, wandering.—Seemed, appeared.—Great, bright.—Frightening, terrifying.—Length, last.—Looked, seemed.—Terrified, alarmed.—Voice, bray.—Cried, exclaimed.—Recognise, know.—Musical, sweet melodious.—Before, already.—Fear, dread.—Familiar, well known.—Bray, tone.

RECITATION

MOONRISE

The moon on the cornfield dances,
Brings bloom upon the sheaf;
From tree to tree she glances,
And touches leaf by leaf;
Wakes birds that sleep in shadows,
Through their half-closed eyelids gleams;
With her white torch through the meadows
Lights the sly deer to the streams.
The magic moon is breaking,
Like a conqueror, from the east,
And the joyous world's partaking
Of her golden fairy feast.

ERNEST JONES

Un travail utile

Notre collaborateur, M. B. Lippens, vient de publier quatre *Tableaux des Fractions* dont on trouvera la description à la page suivante. Nous engageons vivement les autorités scolaires et les institutrices à se procurer sans retard ces *Tableaux* qui réunissent toutes les conditions désirables : bonne méthode, travail lithographique superbe, et surtout bon marché extraordinaire.

Avant d'être livrés au public, ces *Tableaux* ont été examinés par un grand nombre de professeurs compétents, et tous ont été d'accord pour les approuver et les recommander.

DOCUMENTS OFFICIELS

Département de l'Instruction publique

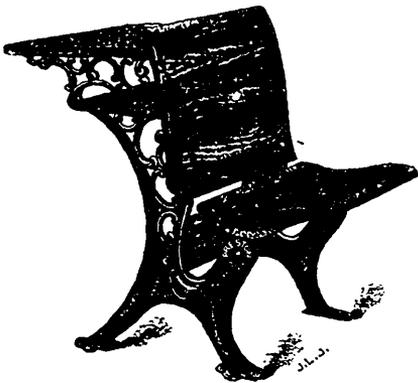
NOMINATIONS

Il a plu à Son Honneur le lieutenant-gouverneur, le 5 janvier courant (1899), de nommer M. Octave Poisson, commissaire d'école pour la municipalité de Ham-Nord, comté de Wolfe, en remplacement de M. Théophile Provençal, décédé, et qui n'a pas été remplacé par élection.

Il a plu à Son Honneur le lieutenant-gouverneur, par arrêté en conseil en date du 10 janvier 1899, de nommer M. Louis Achille Bériau, notaire, de la ville de Farnham, commissaire *per dedimus potestatem*.

AMEUBLEMENT SCOLAIRE

THE CANADIAN OFFICE AND SCHOOL FURNITURE Co. (Lt.)



PENDANT quatre années consécutives, nous avons été les fournisseurs des écoles publiques de Toronto. Nous venons de nous acquitter envers cette ville d'un contrat de \$5,500.00 pour pupitres fournis à ses écoles.

La commission scolaire de Moncton, N. B., nous a récemment donné un ordre pour 1100 pupitres. Les directeurs d'écoles et les professeurs de Montréal sont unanimes à dire que les fournitures d'école et de bureau de la Compagnie Canadienne de Preston sont les meilleures et les mieux faites.

Soyez persuadés que nos prix défient toute concurrence. Nous donnons satisfaction à tout le monde.

Le pupitre **BALL-BEARING** que nous offrons est solidement fait. Le banc qui y est adapté se baisse et se monte sans bruit.

Demandez notre catalogue et adressez vos commandes à

The Canadian Office and School Furniture Co., Ltd.
PRESTON, Ont.

METHODE INTUITIVE ET PRATIQUE

POUR FACILITER

L'ENSEIGNEMENT DES FRACTIONS

—o—

Quatre grands tableaux synoptiques de 36 x 24, lithographiés en deux couleurs, sur beau papier fort ; garnis en haut et en bas d'une jolie bordure cuivrée.

—

Ces tableaux représentent avec leurs subdivisions les plus ordinaires, des objets faciles à figurer par le dessin, d'un usage constant dans la vie et se fractionnant en parties bien définies : le *cercele*, dont les principaux secteurs—le *demi-cercele*, le *quart de cercele*, etc.—sont bien caractéristiques et faciles à distinguer à première vue ; les *poïds* (livre et onces) ; le *piéd*, unité de longueur ; la *douzaine* ; le *piéd carré*, dont la division rectangulaire offre un moyen très pratique d'enseigner les premières notions du toisé des surfaces et d'expliquer la multiplication des fractions.

Les élèves ont sous les yeux une série graduée de modèles types, concrets et précis qui donnent une idée exacte des fractions et fournissent une base de raisonnement pour comprendre les opérations.

Les notions acquises sont immédiatement applicables à la vie usuelle.

Ces tableaux, très voyants, très distincts, plaisent à l'œil par le contraste des couleurs et l'exécution lithographique qui est remarquablement soignée.

Ils éveillent l'attention des élèves et sont un ornement pour l'école.

Les figures sont assez grandes pour être vues distinctement de toutes les parties de la salle de classe.

PRIX \$1.50 la série complète.

☞ Une déduction de 25 cts par série sera accordée sur toutes les commandes reçues avant le 15 juillet prochain, ce qui réduit le prix à \$1.25 pour les quatre TABLEAUX ; envoi franc de port.

Prière d'envoyer l'argent par mandat, bon postal ou lettre recommandée (enregistrée).

S'adresser à

B. LIPPENS,

1217, rue de Montigny,

Montréal.

 Références utiles

LACROIX, PICHETTE & CIE, Importateurs de nouveautés, 123, rue St-Joseph, St-Roch, Québec. Nous recommandons spécialement le département des tapis, prélaris, rideaux, pôles, couchettes en fer, etc. On peut aussi se procurer à ce superbe établissement une foule d'articles d'utilité et de luxe pour l'ameublement d'une maison.

H. BEAUTEY.—Importateur de vins, liqueurs et produits français de premier choix. A Québec, 22, rue de la Fabrique.— A Bordeaux, 196, rue de St Genès. Excellente maison tout-à-fait recommandable.

CHARLES VÉZINA.—Plombier, ferblantier, gazier et couvreur. Maison fondée en 1870, 124, rue du Roi et 117, rue du Pont, Québec. Spécialité pour le posage d'appareils de chauffage à *air chaud*, à la *vapeur* et à l'*eau chaude*. Fourniture et installation d'éclairage à l'électricité et au Gaz acétylène. Une invitation spéciale est faite aux communautés, maisons d'éducation et Fabriques.

FRS. CORÉ, Marbrier, 117, rue St-Georges, Québec.—Aussi importateur de marbre et de granit de toutes couleurs.

Spécialité : Monuments, Epitaphes, Bénitiers.

VÉZINA & MOISAN, Entrepreneurs de pompes funèbres et embaumeurs, 297-299, rue St-Joseph, St-Roch, Québec. Toujours en magasin un grand assortiment de cercueils en fonte, bois de rose, etc.

Incorporés, en vertu des dispositions des Statuts refondus de la Province de Québec, relatifs aux Associations charitables, sous le nom de : *Association funéraire de Québec*.

G. A. LAFRANCE, Relieur, 109, Côte de La Montagne, Québec. Cette maison, fondée en 1865, exécute toutes sortes d'ouvrages concernant la reliure, le réglage et la fabrication des livres blancs et cartes montées sur toile et vernies. *Spécialités* : reure à *tranche dorée* et à *tranche rouge sous or*, ainsi que livres destinés aux bibliothèques paroissiales, reliés à des conditions faciles.

UN ÉTABLISSEMENT ARTISTIQUE.—L. Morency & Frère, 171, rue St-Jean, H. V., Québec. Maison de fort bon goût où l'on expose des gravures marquées au coin de l'art véritable.

G. E. TANGUAY.—Architecte, 214 rue d'Aiguillon, Québec. Ce bureau est avantageusement connu par tout le Canada. M. Tanguay jouit d'une haute réputation que lui ont méritée des œuvres marquées au véritable coin de l'art.

A. A. FOISY.—Musique, Pianos, Orgues, 267-269 St-Joseph, coin Dorchester. Seul propriétaire pour le district de Québec, des célèbres pianos "Dominion," "Featherston," "Foisy." Aussi Mandolines, Guitares, Banjos ; Orgues *Dominion*, *Doherty*, *Thomas*, *Goderich*, et orgues de chapelle. Ces marques sont des mieux connues et appréciées du public. La maison Foisy de Québec, est une des plus recommandable de toute la province.

EDOUARD ROUMILHAC.—Importateur de Vins et de Liqueurs, Conserves alimentaires, etc., etc. Articles de choix. Maison de Gros et de Détail : Douane et entrepôt, 187, rue St-Paul. Magasin, 57, 59 rue St-Jean, Québec.

VANDRY & MATTE.—Octave Matte, Successeur. M. Matte est professeur de plomberie pratique à l'École des Arts et Métiers de Québec. Maison recommandée. Spécialités : Plomberie hygiénique et ventilation. Appareils de chauffage de toutes sortes, très économiques pour le combustible. Plans, détails et devis fournis pour tout ouvrage de plomberie au No 169, rue St-Jean, Québec.

C. B. LANCTOT.—Importateur et fabricant d'Ornements d'Eglise. Chemin de croix en bas relief et peinture à l'huile, vases sacrés, statues, candélabres. Aussi, soiries, broderies, passementeries, mérinos à soutanes, etc. Spécialités : Bannières et drapeaux. Toute commande doit être adressée à *J. M. Aubry*, 5, rue St-Jean, Québec.

LIBRAIRIE MONTMORENCY-LAVAL.—*Pruneau & Kirouac*, 46, rue de la Fabrique et 116, rue St-Joseph, Québec.

A. M. M. les Secrétaires Trésoriers de Municipalités, Instituteurs, Marchands, nous offrons en vente la série des classiques Robert, Clercs St-Viateur, celles des Frères des écoles chrétiennes, ainsi que tous les autres livres classiques, français et anglais, en usage dans nos écoles.

MAISON H.-O. MARTINEAU.—Importateur de quincaillerie générale, le magasin le mieux assorti en fait de ferronnerie générale, No 135, rue St-Joseph, St-Roch, Québec. Nous recommandons cette maison aux constructeurs. Spécialités : ustensiles de cuisine, granit importé, peintures, huiles, vernis, etc. La maison H. O. Martineau est l'ancienne maison G.-E. Martineau, si avantageusement connue.

LIBRAIRIE SAINTE-ANNE.—J.-A. Langlais & Fils, Libraires-Éditeurs, 177, rue St-Joseph, St-Roch et 36, rue St-Pierre, Basse-Ville, Québec.

Pour les écoles.— Nous avons en magasin, tous les livres en usage dans les écoles catholiques de la province, comprenant les livres des Frères des Ecoles Chrétiennes, Clercs St-Viateur, Frères Maristes, et les cours de Lacasse, Lagacé et Cloutier.

Nous avons aussi toutes les autres fournitures d'écoles comprenant, papeterie, cahiers, plumes, crayons, ardoises, encre, poudre à encre, craie. Aussi le plus grand choix de cartes géographiques, comprenant les séries de Meissas, Dufour, Johnson, Raud McNally, et la collection des cartes du Département de l'Instruction Publique, que nous vendons à très bas prix.

Nous avons ajouté à notre grande série de cahiers de la célèbre calligraphie canadienne diplômée à l'expositior de Chicago, une petite série en cinq cahiers gradués, pour les commençants, cette série se vend 45 cts la douzaine et est employée par plusieurs maisons d'éducation.

Nous gardons toujours en magasin un assortiment complet de globes terrestres, depuis 25 cts chaque jusqu'à \$20.00.

Nos prix et conditions de vente sont à la portée de tout le monde.

Correspondance sollicitée.

Nous donnons une attention spéciale aux commandes envoyées par la malle.

POUR CHAPELETS DES RR. PP. CROISIERS.—Médailles et Petits Chapelets de Saint Antoine, Timbres-poste oblitérés. Ecrire à

Agence de l'Ecole Apostolique de Bethlém, 153, rue Shaw, Montréal.

CHATEAUVERT & CANTIN, 184, rue St-Jean, Québec. Assortiment des plus complets de montres, horloges, bijoux de toutes sortes et argenteries, etc. *Spécialité* : Fabrication de jons et bagues sans joint ni soudure. Aussi : médailles et insignes de sociétés ; dorure, argenture et gravure sur métal. Prix très modérés.

VICTOR LAFRANCE, relieur, 4, rue Buade, Québec. Livres de comptes ; Reliures de luxe, Reliures en percaline gaufrée. Reliures de bibliothèques. Spécialités artistiques. Estimés pour éditions.

OCT. PLANTE & FILS, électriciens, 160, rue St-Jean, Québec. Spécialité : Installation de lumière électrique. Toujours en magasin, un assortiment complets d'appareils d'éclairage.

PAUL BRETON, rue St-Olivier, Québec. Entrepreneur-menuisier. La maison Breton est très ancienne, et les nombreux édifices construits par M. Breton sont un témoignage irrécusable de l'habileté et de l'honorabilité de cet entrepreneur.

O. PICARD & FILS, 199, rue St-Jean, Québec. Plombiers, gaziers, ferblantiers et fumistes. Pose d'appareils hygiéniques les plus perfectionnés et les plus modernes, dans les édifices publics et les maisons privées. Fournaies à air chaud, à eau chaude et à vapeur. Nous recommandons cette maison.

EMILE COTÉ, rue Richelieu, Québec. Entrepreneur-maçon. Maison bien connue et hautement recommandable. Les ouvrages en maçonnerie de M. Côté sont recherchés pour leur solidité.